

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2094 - 19 septembre 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50

Crise financière

**Un système
capitaliste
en ruines...**

**qu'il ne faut pas
laisser nous ruiner !**

p. 4 et 5

**Troupes françaises
hors d'Afghanistan !**

p. 16



Sommaire

La crise économique

- p. 4 ■ Économie capitaliste, la catastrophe annoncée
p. 5 ■ Tout va très bien pour la ministre

Leur société

- p. 6 ■ 7 Octobre 2008, une journée d'action à réussir
■ Chômeurs : coût raisonnable... pour les patrons
■ Prime de transport facultative : ne pas nuire au patronat
p. 7 ■ La gauche « durable », quelles perspectives pour les travailleurs ?
■ Rapport de la Cour des comptes : l'État a toujours plus d'argent pour les patrons
■ Surirradiés d'Épinal : irresponsabilité privée, catastrophe publique
p. 10 ■ Religion : Sarkozy diabolise la laïcité Les médias et la visite du pape
■ Sarkozy hérétique
■ Lourdes, l'appréciation de Trotsky
■ Un portrait craché de la société

Dans le monde

- p. 8 ■ Bolivie : bras-de-fer entre l'oligarchie et Morales
p. 9 ■ Turquie : les dessous pas propres de l'appareil d'État
■ Rideau de fumée au procès contre Ergenekon
■ Le procès est fini, l'affrontement continue
p. 16 ■ Troupes françaises hors d'Afghanistan
■ C'est lui qui le dit
■ Alitalia : chantage à la faillite

Enseignement

- p. 11 ■ Darcos à la peine
■ Lycée Delacroix à Drancy : enseignants et agents se mobilisent
■ Lettre de lecteur : le trompe-l'œil du soutien scolaire
■ Retraités de la Fonction publique : fin de l'aide ménagère

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Renault-Douai : c'est aux profits qu'il faut s'en prendre
■ Renault-Le Mans : cinq licenciés réintégrés
■ Technocentre Renault à Guyancourt : les travailleurs se font entendre
p. 13 ■ Airbus Toulouse : les salariés toujours en lutte
■ Power 8 plus : toujours plus pour EADS
■ Goodyear Amiens : les salariés toujours en lutte
p. 14 ■ Poste Colbert à Marseille : la sanction remballée
■ Conserverie du Mont-Lozère : le groupe Butler doit payer
■ Sediver - Saint-Yorre : condamnation pour licenciements abusifs
■ SNP - Prémery (Nièvre) : où est passé l'argent ?
p. 15 ■ Calyon (Crédit Agricole) : les salariés n'ont pas à payer la note
■ Natixis : facture présentée aux employés
■ Mort de Thomas Bata : philanthrope ou exploitateur ?

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

27 septembre à partir de 17 h et le 28 septembre de 12 h à 19 h

Espace Mosaïque à Saint-Priest

Rennes

Samedi 27 septembre de 15 h à minuit

Carrefour 18, 7 rue d'Espagne - Zup Sud (M° Henri-Fréville)

Toulouse

27 septembre à partir de 18 h et 28 septembre de 12 h à 19 h

Parc de la Mounède, route de Saint-Simon

Tours

Samedi 4 octobre de 14 h 30 à minuit

Salle des fêtes Saint-Pierre-des-Corps

Lille

Samedi 4 octobre de 15 h à minuit

à Villeneuve-d'Ascq Espace Concorde, quartier Cousinerie

Metz

Dimanche 5 octobre à partir de 11 h 30

Centre social du Petit-Bois à Metz-Borny

Orléans

Samedi 11 octobre à partir de 15 h

Salle Eiffel, 15 rue de la Tour-Neuve

Le Mans

Samedi 18 octobre à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou

Saint-Denis

Samedi 18 octobre à partir de 16 heures

Salle de la Légion d'honneur Centre-ville (face à la basilique)

Dijon

Dimanche 19 octobre à partir de 12 h

Maison de Marsannay, Marsannay-la-Côte

Mulhouse

Dimanche 19 octobre à partir de 11 h 30

Salle Sainte-Geneviève, place du Printemps

Bordeaux

Samedi 25 octobre à partir de 15 h 30

Salle Louise-Michel Saint-Médard-en-Jalles (Quartier Caupian, Hastignan)

Grenoble

Dimanche 9 novembre à partir de 11 h 30

Salle des fêtes d'Échirolles, avenue du 8 mai 1945 (tram ligne A, arrêt La Rampe - Centre-ville)

Compiègne

Samedi 15 novembre à partir de 18 h

Salle des fêtes Margny-lès-Compiègne

Fourmies

Samedi 22 novembre à partir de 17 h

Salle des fêtes Sains-du-Nord

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

LO AUDIO... ET VIDÉO !

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder :
www.lutte-ouvriere-audio.org

NOUVEAU :
les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site :
www.audiovideo-lo.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 15 septembre



À La Poste, ce n'est pas seulement un service public, ce sont nos conditions de survie qu'il faut défendre

Les fédérations syndicales de postiers appellent à une « grève nationale d'action unitaire avec manifestations » le 23 septembre pour « mettre en échec la privatisation de La Poste ». Le gouvernement se prépare en effet à ouvrir La Poste aux capitaux privés.

Fillon et ses ministres jurent que le « caractère public » de La Poste sera sauvegardé et que seront poursuivies « ses missions de service public et la sauvegarde du statut du personnel ». Mais chacun sait que ce sont des mensonges grossiers.

Cela fait des années que, sous prétexte de compétitivité et de rentabilité, tous les gouvernements qui se sont succédé ont remis en cause tout ce qui dans le fonctionnement de La Poste tenait du service public, en la privant des moyens d'y faire face convenablement. Ils ont supprimé des dizaines de milliers d'emplois. Ils ont généralisé les emplois précaires mal payés, ils ont multiplié les contractuels et le personnel en contrat de droit privé, dont le nombre s'approche de la moitié des effectifs à La Poste. Ils ont mené la guerre aux employés en aggravant leurs conditions de travail.

Ils ont privilégié les services qui s'adressent à ceux qui ont de l'argent pour diminuer ceux qui concernent toute la population. Combien de bureaux de poste fermés dans les villages et au mieux remplacés par une agence postale tenue par l'épicier de l'endroit ? Combien de bureaux de poste qui, dans les villes, ont diminué leurs horaires d'ouverture ? Et cela fait belle lurette qu'au lieu des deux distributions de courrier par jour, il n'y en a plus qu'une seule !

Tout a été fait pour que La Poste puisse rapporter du profit privé. En faisant sauter les derniers obstacles juridiques devant l'ouverture aux capitaux privés, un pas de plus sera franchi. Les travailleurs de La Poste, leur emploi, leurs salaires, leurs conditions de travail en seront les premières victimes. Alors, ils ont toutes les raisons de se battre.

Mais l'attaque contre les postiers concerne l'ensemble des travailleurs de ce pays. En tant qu'usagers à qui la prétendue « mission de service public » offre de moins en moins de services. Il ne faut pas être devin pour savoir que les capitaux privés qui seront placés dans des actions de la future Poste privatisée cher-

cheront le maximum de profit et n'auront que faire des services non rentables, comme distribuer le courrier dans un village éloigné ou ouvrir des guichets supplémentaires en embauchant pour mettre fin aux queues interminables.

Mais les salariés ont intérêt aussi en tant que travailleurs à ce que le 23 septembre soit un commencement, et pas un baroud d'honneur. Les inquiétudes et les aspirations des postiers sont les mêmes que celles de tous les salariés : emploi, salaires, conditions de travail. Les postiers ont tout intérêt à ce que les classes populaires comprennent et approuvent leur mouvement. Mais c'est justement en tant que salariés, avec les méthodes de lutte des travailleurs, grèves et manifestations, qu'ils peuvent faire plus que d'obtenir leur sympathie : les entraîner.

Aussi, si la protestation contre la privatisation peut prendre bien des formes, il ne faut pas que le mécontentement soit canalisé exclusivement vers des formes d'expression qui échappent aux salariés, un référendum par exemple, dont l'initiative dépend des députés, c'est-à-dire des états-majors politiques qui ont tous une responsabilité dans la dégradation de la situation à La Poste.

De plus, les postiers n'ont pas intérêt à ce que leur emploi, leurs conditions de travail et leurs salaires dépendent d'un vote où leurs aspirations seraient noyées sous les votes de catégories sociales qui ne voient aucun inconvénient à la privatisation, voire qui la souhaitent par conviction ou trompés par la propagande gouvernementale.

Les postiers, fonctionnaires comme contractuels, sont encore nombreux. Ils sont présents un peu partout dans le pays. Ils représentent une force. La réussite de la journée du 23 septembre dépend avant tout d'eux-mêmes et de leur volonté de se battre. Mais la suite, indispensable, dépend de tous les salariés.

Il est vital que le monde du travail réagisse dans son ensemble, car la classe capitaliste fera tout pour faire payer aux exploités la grave crise dans laquelle s'enfoncé son économie.

Arlette LAGUILLER

• Taxe pique-nique

Une taxe de plus sur la consommation

Borloo, le ministre de l'Écologie, veut instaurer une nouvelle taxe à la consommation sur les produits jetables tels que les couverts, les gobelets et les assiettes en plastique. Cette taxe « pique-nique » frapperait peut-être aussi les sacs en plastique, des briquets, les rasoirs, les adhésifs, etc.

Vouloir lutter contre le suremballage et le gaspillage, comme le prétend Borloo serait évidemment louable. Mais rien ne laisse croire que la taxe pique-nique ait un tel objectif.

Il existe déjà une éco-participation, en moyenne de 0,6 centime d'euro par emballage, payée par les industriels, mais répercutée sur le prix des produits. Elle a été créée en 1992 à l'initiative d'Antoine Riboud, alors à la tête de Danone. Le ministre de l'Environnement de l'époque, Brice Lalonde, lui avait complaisamment confié une mission sur le traitement des déchets. Cependant rien n'obligeait les patrons des entreprises ni à fournir aux consommateurs

des emballages recyclables ni à réduire le volume de tout ce qui enrobe les produits. En moyenne, les produits qui sont vendus à un ménage génèrent aujourd'hui 10 emballages par jour mis à la poubelle, la taxe répercutée sur le ménage se monte donc à environ 6 centimes par jour, soit 1,80 euro par mois.

Les entreprises qui mettent leurs produits sous emballage versent cette taxe non pas à l'État, mais à une société anonyme créée par leurs soins, Éco-

emballages, qui est censée redistribuer l'argent aux collectivités locales pour compenser les surcoûts que leur occasionne la collecte sélective des emballages. Mais en réalité le dédommagement n'est que partiel, si bien que cette collecte sélective est une des causes de l'augmentation des impôts locaux. Par l'intermédiaire d'Eco-emballages, la population paye aussi la « communication » et la publicité pour inciter à trier les déchets.

Les gouvernements précé-

dents n'ont donc pas attendu Borloo pour mettre en place un système qui, à défaut de diminuer les emballages, élimine des euros de la poche de la population. Mais ils n'avaient pas pensé à taxer les pique-niques. Qu'à cela ne tienne. Un tel oubli est en passe d'être réparé avec cette nouvelle taxe, qui ne réglera pas grand-chose mais qui augmentera un peu plus la charge des usagers.

Jean SANDAY

• L'économie capitaliste

La catastrophe annoncée

La faillite de la banque Lehman Brothers, un des piliers de Wall Street, et le sauvetage in extremis de la société d'assurances AIG montrent que la crise de l'économie capitaliste, commencée par la crise des crédits hypothécaires américains, amplifiée en crise financière, est entrée dans une phase grave.

À travers son système financier, c'est toute l'économie capitaliste qui vacille. Les têtes pensantes du capitalisme ont beau multiplier les réunions internationales, elles n'ont manifestement aucune prise sur les événements. Leur économie, cette économie dont elles monopolisent le commandement et dont elles sont les seules à tirer profit, leur échappe complètement. Elles en sont aux incantations, se répartissant entre celles qui, comme notre inénarrable ministre de l'Économie, donnent dans le style « *Tout va très bien, madame la marquise* » et celles qui, comme Greenspan, l'ancien président de la Réserve fédérale, c'est-à-dire la banque centrale américaine, affirment que « *il s'agit d'un événement qui se produit une fois tous les cinquante ans, probablement une fois par siècle* ». L'ombre du krach boursier de 1929, début de la plus longue dépression économique que le système capitaliste ait connue, plane même sur les commentaires qui se veulent des plus optimistes.

Un système économique que personne ne maîtrise

La « danse de Saint-Guy » qu'exécute le gouvernement des États-Unis est significative de l'affolement et des hésitations des dirigeants du monde capitaliste. Au mois de mars dernier, la FED, la banque centrale américaine, avait fourni trente milliards de dollars pour venir au secours d'une des premières banques américaines, Bear Stearns, poussée par la crise vers la faillite.

Il y a à peine une semaine, elle avait annoncé la nationalisation hypocrite de Freddie Mac et Fanny Mae, deux mastodontes spécialisés dans le crédit immobilier aux États-Unis en mettant sur la table la somme colossale de deux cents milliards de dollars.

Et puis, virage à 180 degrés, elle a refusé de venir au secours de Lehman Brothers. Nouveau

virage le lendemain : elle a, de nouveau, ouvert son coffre-fort pour sauver AIG, une des plus grandes sociétés d'assurances du monde, qui est au bord du gouffre. Et qui y est pour les mêmes raisons que les grandes banques. Avec la déréglementation, les sociétés d'assurances, comme les entreprises de toute nature qui en ont les moyens, ont toute liberté de s'adonner aux opérations financières. Et toutes ont spéculé sur les fameux crédits titrisés « subprimes » qui, pendant des années, ont rapporté gros, avant de s'effondrer l'été dernier. Toutes ont, dans leurs réserves, de ces titres pourris qui ne valent plus aujourd'hui que le prix du papier sur lequel ils sont imprimés. Du coup, leurs bilans s'effondrent les uns après les autres. Ce qui, à son tour, affole tous ceux avec qui elles étaient en affaire. L'argent les fuit. La méfiance des banques les unes vis-à-vis des autres assèche les circuits de l'argent. La panique pousse les détenteurs des actions d'une banque ou d'une entreprise atteinte à se débarrasser au plus vite de leurs actions. Le prix de ces dernières chute. Celle de Lehman Brothers est passée de 60 dollars il y a un an à 0,2 dollar ! Une division par trois cents !

Depuis plusieurs mois que la crise de confiance entre banques s'est installée, présidents de banque centrale et ministres de l'Économie ont beau échafauder des plans dans le cadre du G7 ou de l'Union européenne, ils ont beau multiplier les déclarations lénifiantes et, surtout, déverser des dizaines de milliards d'euros ou de dollars pour sauver la mise aux spéculateurs et renflouer les circuits interbancaires de l'argent, ils n'ont pas réussi à rétablir la confiance.

Mais comment empêcher que la panique ne s'aggrave ?

Comment empêcher qu'elle devienne générale ? La banque centrale américaine

semble hésiter, en zigzagant d'un jour à l'autre, entre deux stratégies, aussi aléatoires l'une que l'autre mais tout à fait contradictoires.

Le choix de laisser une banque comme Lehman Brothers s'écrouler implique que la banque faillie ne pourra pas rembourser ses dettes contractées auprès d'autres banques, au risque de pousser celles-ci, à leur tour, vers la faillite.

Mais consacrer plusieurs milliards de dollars pour sauver une seule banque n'est-ce pas un encouragement pour toutes les spéculations, y compris les plus folles ? Pourquoi ne pas spéculer si, dans ce jeu de casino géant, quand on gagne, on encaisse et quand on perd, c'est l'État qui rembourse vos dettes ?

Il y a une autre raison qui freine la banque centrale américaine dans son envie de voler au secours de toute banque menacée. Pour puissants que soient les moyens financiers de la banque centrale, ils sont limités. Rien que les deux cents milliards de dollars déboursés pour nationaliser Freddie Mac et Fanny Mae, c'est-à-dire pour dédommager les spéculateurs, représentent un quart de ses réserves.

Autant dire que dépenser plusieurs dizaines de milliards de plus pour sauver une seule banque alors que, par ailleurs, la banque fédérale puise en continu dans ses réserves pour dépanner toutes les banques en manque de liquidités, assècherait à brève échéance lesdites réserves.

L'État américain aurait toujours la ressource de faire marcher la planche à billets ou ce qui en tient lieu dans la finance moderne informatisée. Mais ce serait faire la démonstration aux yeux de tous ceux qui ont placé leurs réserves dans des bons du trésor américains, non seulement toutes les grandes banques du monde mais aussi les États, que le dollar ne vaut plus rien, que l'argent qu'ils gardent dans leurs réserves n'est que de la fausse monnaie. Ce serait tenter de guérir l'absence de confiance des banques américaines les unes vis-à-vis des autres en suscitant la méfiance vis-à-vis du dollar lui-même et



Crise immobilière américaine.



Crise financière.



Hausse du pétrole.



Hausse des prix alimentaires.

vis-à-vis de l'ensemble de l'économie américaine.

Les États des grandes puissances impérialistes se révèlent parfaitement incapables de rétablir la confiance entre grandes banques, même en déversant des milliards dans l'économie, c'est-à-dire en faisant payer toute la population pour sauver la mise aux financiers.

Et qu'est-ce qui se passera si la panique se répand dans toute la bourgeoisie, petite et grande, si tous ceux qui ont de l'argent déposé dans les banques, affolés, cherchent à récupérer leurs dépôts ?

Les plus optimistes des dirigeants économiques ou politiques du monde capitaliste, en évoquant la comparaison avec 1929, ajoutent que le monde financier a aujourd'hui une expérience et des instruments pour juguler la crise. Pour le moment, le seul fait incontestable est que la crise, ils ne l'ont pas empêché d'éclater !

Près de quatre-vingts ans après le krach de 1929, elle est de nouveau là, malgré tous ceux qui prétendent que le capitalisme a changé.

Mais il n'a pas changé. En tout cas, pas dans son fondement. Le moteur de cette économie reste toujours la rivalité pour réaliser le maximum de profit privé sur un marché aveugle. Ce fondement n'a pas changé depuis que Marx en a analysé les ressorts et a dénoncé non seulement les injustices de ce système économique et les inégalités qu'il creuse en permanence, mais aussi son irrationalité et son caractère anarchique.

Le boomerang de la finance

Depuis plus de trente ans, le système capitaliste semblait avoir trouvé le remède à ce qu'on appelle par antiphrase une « crise de surproduction ». Par antiphrase car le problème n'est pas qu'on produit trop, mais que le marché solvable ne se développe pas au rythme de l'accroissement des capacités de production.

Ce remède était la finance. C'est elle qui semblait rapporter ce que la production ne pouvait pas faire. Mais tous les profits, y compris ceux de la finance, viennent de la production. Les profits élevés des dix ou quinze dernières années venaient en réalité de

l'exploitation accrue de la classe ouvrière, de la diminution continue de sa part dans le revenu du travail par rapport au revenu du capital.

En réduisant le pouvoir d'achat de la classe ouvrière, par le biais du chômage, par le biais du blocage des salaires, la classe capitaliste s'est, certes, assuré pendant plusieurs années des profits élevés, mais en pesant en même temps sur la consommation, c'est-à-dire sur le marché.

Le développement de la finance a masqué cette réalité et repoussé les échéances. Mais la crise financière actuelle n'est que le retour de boomerang de la crise de l'économie capitaliste dans son ensemble.

Et, de conséquence, la crise financière devient à son tour une cause. Rien qu'au cours de l'année écoulée, en aggravant la spéculation, en accentuant son caractère erratique, elle a entraîné des mouvements tout aussi erratiques des prix des matières premières, dont le pétrole. Elle provoque des soubresauts dans les taux de change entre devises, avec les perturbations que cela entraîne dans le commerce international. Elle entraîne le renchérissement du crédit, l'aggravation des conditions dans lesquelles on peut l'obtenir. Tout cela pèse déjà sur l'économie productive. Ce ne sont plus seulement des banques, des maisons d'assurances ou des agences immobilières qui font faillite ou sont sous la menace, mais aussi des entreprises du bâtiment et des compagnies d'aviation. Et la menace est tangible sur certaines entreprises de l'industrie automobile – y compris la plus grande, General Motors – ou de la chimie.

Ce n'est pas une banque ou une maison d'assurances qui sont en faillite. Pas même le seul système financier. C'est toute l'économie capitaliste.

La guerre annoncée contre la classe ouvrière

Cela fait bien des années que la classe capitaliste, pour faire face à la crise de son économie, a intensifié la guerre qu'elle mène en permanence contre la classe ouvrière. Elle a aggravé les conditions d'existence des classes laborieuses. L'amplification de la crise

amènera inévitablement l'intensification de cette guerre contre le monde du travail, qui se manifestera inévitablement par encore plus de licenciements, des salaires encore plus bas, la généralisation de la pauvreté même dans les pays riches et la famine dans les pays pauvres.

Aussi, la seule question qui vaille pour la classe ouvrière ne tourne pas autour de supputations sur les conséquences de l'aggravation actuelle de la crise. « Ne te demande pas pour qui sonne le glas, il sonne toujours pour toi ».

La question immédiate pour la classe ouvrière et plus généralement pour les classes populaires est de savoir comment se défendre contre « les deux maux économiques fondamentaux dans lesquels se résume l'absurdité croissante du système capitaliste, à savoir le chômage et la cherté de la vie », pour reprendre l'expression de Trotsky.

Mais, bien au-delà, se pose la question de l'avenir. Devant l'ampleur de la crise, on entend déjà toute une partie des faiseurs d'opinion s'en prendre, non pas au capitalisme et à son fonctionnement, mais au « libéralisme », à la « déréglementation », à la « mondialisation », proposant de revenir à plus d'étatisme accompagné de plus de protectionnisme. Mais l'interventionnisme étatique, dont fait preuve en ce moment même le très conservateur et très libéral gouvernement Bush, montre que ce sera une autre façon de faire retomber sur les travailleurs le fardeau du sauvetage du capitalisme. Dans ce concert, se distinguent en particulier tous les courants réformistes, social-démocrates ou altermondialistes. Tous ces gens-là sont en train de théoriser et d'afficher comme programme alternatif en fait ce que Bush pratique aux États-Unis : offrir la béquille étatique pour sauver la mise aux capitaux privés défailants.

Pour les travailleurs, il n'y a pas d'autre programme valable face à la crise de l'économie capitaliste qu'une politique visant à détruire ce système économique, c'est-à-dire la révolution sociale. Est-ce utopique ? Certainement pas plus que de croire qu'en restant dans le cadre du capitalisme, il est possible d'éviter la catastrophe !

Georges KALDY

La « marquise » de l'économie serine l'air du « Tout va très bien ! »

Il est un remède pour se rassurer sur les conséquences que pourrait avoir en France la faillite des banques américaines : réécouter en boucle les propos lénifiants que Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, livre abondamment à tous les médias.

« Les répercussions devraient être limitées pour les banques françaises » assène-t-elle. Pourquoi ? Parce que « en liaison avec le gouverneur de la Banque de France et le président de l'Autorité des marchés financiers, elle s'est assurée que toutes les mesures étaient prises pour minimiser les répercussions de cette crise en France. »

Pour ceux qui ne seraient pas convaincus, elle ajoute : « Sur les marchés européens, les

gouverneurs des banques centrales, le président de la BCE, les autorités des marchés financiers et les responsables des Trésors ont été en concertation ce week-end. » Qu'ont-ils donc fait lors de cette réunion des ministres des Finances de la zone euro ? « On a mis en place les mécanismes permettant aux marchés de ne pas être gravement désordonnés ».

Quoi de mieux que cette bonne vieille méthode Coué, du nom d'un pharmacien pré-nommé Émile qui, au 19^e siècle, avait inventé une méthode visant à soigner les troubles par autosuggestion. Sauf que ça ne marche que pour celui qui l'utilise !

Sophie GARGAN



Les banques françaises échapperaient – paraît-il – à la tourmente...

• 7 octobre 2008

Une journée d'action à préparer, à réussir et à continuer

Le mardi 7 octobre prochain, six directions syndicales appellent à une journée de mobilisation sur les problèmes que doivent affronter quotidiennement les salariés, les chômeurs et les retraités.

Cette date correspond à la « journée mondiale pour le travail décent » décidée par la Confédération syndicale internationale avec pour objectif affirmé de faire reculer, dans le monde, la pauvreté et la précarité. La CGT, la CFDT, la CFE-CGC, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent aussi, en France, à « affirmer l'exigence d'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés,

d'amélioration des conditions et de la durée du travail [...], d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale ».

De leur côté, FO et la CFTC, co-signataires d'un appel à la journée mondiale, refusent d'appeler à la journée en France, l'une afin de « ne pas mélanger les genres », l'autre par rejet d'un « grand mouvement

fourre-tout ». Ces deux organisations maintiennent néanmoins leur participation à l'organisation de ce qui apparaît, pour l'instant, comme le seul rendez-vous donné en région parisienne, un « rassemblement unitaire, syndical, européen et international » à 17 heures, place du Trocadéro à Paris, qui devrait inclure un concert.

Les modalités de cette journée et les rendez-vous régionaux sont encore on ne peut plus flous et, à part la Fédération de la métallurgie CGT qui juge nécessaire de « faire converger les luttes » dans l'automobile et l'industrie aéronautique, rien de précis n'est sorti de la rencontre entre les

syndicats de la Fonction publique, pas même pour ceux de l'Éducation nationale.

Il est évident pourtant à l'ensemble du monde du travail que rien ne va plus. Il s'agit du pouvoir d'achat en baisse continue pour les salariés, les allocataires et les retraités, dont les ressources sont bloquées alors que l'inflation pointée par l'Insee est de 3,6 % sur l'année. Il s'agit de l'annonce des milliers d'emplois supprimés dans la Fonction publique et en particulier l'Éducation, mais aussi récemment chez Renault, PSA, General Motors, la Caisse d'Épargne, Natixis, Imperial Tobacco, Doux, la Camif, Calyon et d'autres. Il s'agit des millions de sans-emploi ou de

sans véritable salaire. Il s'agit des conditions de travail, horaires ou postes, qui mettent en jeu la santé. Il s'agit des problèmes de transport et de logement induits par les ressources en baisse et l'insuffisance de l'offre.

Tous ces problèmes ont la même source, l'offensive patronale continue contre le monde du travail, soutenue ou précédée par les initiatives gouvernementales affaiblissant les droits des travailleurs. C'est pourquoi ceux-ci doivent saisir l'occasion donnée par cette journée du 7 octobre pour faire une démonstration de leur force et de la conscience qu'ils ont de leurs intérêts communs.

Viviane LAFONT

• Chômeurs

Salariés à coût raisonnable... pour les patrons

Le décret d'application de la loi « relative aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi » a été soumis aux membres du Conseil supérieur de l'emploi mardi 16 septembre.

Cette loi, adoptée le 1^{er} août 2008 et qui prétend vouloir diminuer le nombre de chômeurs, durcit d'une part les sanctions à l'encontre de ceux-ci et, d'autre part, introduit pour eux de nouvelles obligations.

Ainsi, durant les trois premiers mois de recherche, le demandeur d'emploi sera tenu de répondre aux offres rémunérées à hauteur de son salaire antérieur. Au bout de trois mois, il sera tenu d'accepter un emploi avec une baisse de 5 % sur son dernier salaire, même en CDD, même en intérim. Au bout de six mois, il devra accepter un salaire diminué de 15 % pour un emploi situé à moins de 30 kilomètres de son domicile ou comportant un temps de trajet allant jusqu'à une heure. Enfin, au bout d'un an, le chômeur devra accepter tout emploi dont le salaire sera équivalent au montant de son indemnité chômage, soit en moyenne 57 % du salaire brut antérieur.

En cas de refus, il ne pourra rejeter qu'une seconde offre, sinon il sera radié pendant deux mois, contre quinze jours actuellement, avec pour conséquence concrète de ne plus toucher

aucune indemnité.

Tout cela était annoncé dès le mois de juillet mais, fait nouveau, ces sanctions pourront également s'appliquer si le demandeur d'emploi refuse « d'élaborer ou d'actualiser » au moins tous les trois mois son « projet personnalisé d'accès à l'emploi », avec un conseiller du nouvel organisme né de la fusion entre l'ANPE et l'Assedic. C'est-à-dire qu'il doit accepter de rechercher un autre type d'emploi.

Comme par hasard, le projet de décret supprime aussi les commissions départementales de recours gracieux, auprès de qui les demandeurs d'emploi radiés pouvaient plaider leur cause. Le texte stipule bien que « le demandeur d'emploi qui encourt une sanction pourra demander à être entendu par une future commission », mais il se trouve que pour le moment rien n'est précisé sur l'identité de ladite commission.

L'application d'une telle loi ne va pas faire un chômeur de moins. Elle est destinée à faire pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent d'importantes baisses de revenu ou soient écartés du bénéfice de l'allocation chômage. Une aubaine pour des patrons qui ne se privent déjà pas de proposer des salaires misérables et qui ne se feront pas prier pour continuer.

David MARCIL



Grève pour les salaires, à Citroën, en 2007.

• Prime de transport facultative

Ou comment ne pas nuire au patronat

Le gouvernement a présenté le 15 septembre la prime de transport que Fillon avait annoncée au printemps 2008 quand le prix de l'essence flambait. Il se faisait fort d'aider les salariés qui voyaient leur plein d'essence ou de gazole augmenter de façon vertigineuse.

Le projet présenté par Eric Woerth, le ministre du Budget, vise à généraliser à tout le pays le dispositif en vigueur en Ile-de-France, où 50 % de la Carte orange sont remboursés aux salariés qui peuvent utiliser les transports en commun. Quant à ceux qui sont obligés de prendre leur voiture pour aller travailler, soit parce qu'il n'y a pas de transports en commun, soit parce que ceux-ci ne fonctionnent pas aux heures où ils vont travailler, ils pourraient toucher une prime de 200 euros par an. Cette prime serait exonérée de cotisations sociales et d'impôts pour les entreprises qui l'adopteraient.

Mais voilà, non seulement

le montant de cette prime est dérisoire par rapport à la hausse de l'essence, mais en plus elle serait facultative, laissée au bon vouloir des patrons.

Or, dès le début le Medef a annoncé son refus d'accepter de payer quoi que soit pour le transport des salariés. Pendant l'été il avait boycotté les discussions à ce sujet. Le 8 septembre sa présidente Laurence Parisot déclarait que « les entreprises françaises ne peuvent pas supporter un centime d'euro de charges en plus ». Elle a récidivé le 16 septembre en estimant que le projet est une « aberration » et qu'elle ne veut entendre parler que « d'un système purement facultatif ».

Eric Woerth a reçu le message puisqu'il a trouvé « normal d'être sur le volontariat » car « on ne peut imposer cela aux entreprises ». Et d'ajouter : « On montre la direction (...). Après il y a un dialogue qui se crée au sein de l'entreprise et, si elle ne peut pas, les salariés doivent pouvoir le comprendre ».

Avec une telle détermination à respecter les intérêts des patrons, on peut prévoir que cette prime de transport, si même elle voit le jour, connaîtra le sort du chèque transport lancé en décembre 2006 par le Premier ministre de l'époque, Villepin, qui était lui aussi facultatif et que, donc, aucun patron n'a jamais utilisé.

La prime de transport de Fillon après le chèque transport de Villepin ne leur auront servi qu'à parler et à faire semblant.

Cédric DUVAL

• Après la Gauche plurielle, la gauche « durable »

Mais quelle perspective pour les travailleurs ?

Le premier secrétaire du Parti Socialiste, François Hollande a présenté sa visite à la fête de L'Humanité comme étant « avant tout le premier acte du rassemblement de la gauche sur des idées et des projets. Après l'Union de la gauche qui a permis la victoire de 1981, et la Gauche plurielle de 1997 », il a affirmé la nécessité « d'inventer une nouvelle formule pour baptiser ce rassemblement. Pourquoi pas la gauche durable ? »

Nouvelle formule ? Un simple changement d'étiquette donc pour désigner une énième mouture de l'Union de la gauche. Les travailleurs n'ont vraiment rien à en attendre de bon. Bien des militants ouvriers de gauche, et en particulier bien des militants du Parti Communiste, en sont d'ailleurs convaincus car ils ont fait eux-mêmes la cuisante expérience de ces moutures précédentes.

Pourtant, même ceux-ci ne voient pas vraiment d'autre perspective politique et en sont désorientés. Car cela fait des décennies que les dirigeants des Partis Socialiste et Communiste répètent que l'unique perspective politique possible est cette participation

à un gouvernement de gauche. Marie-George Buffet utilise parfois un vocabulaire qui se veut plus radical, déclarant par exemple qu'« il faut changer les choses jusqu'au bout, prendre le pouvoir pour le rendre au peuple. (...) C'est cela être révolutionnaire ». Mais elle ne fait que proposer la même politique que celle qui a déjà tant apporté de déceptions aux travailleurs.

Si la classe ouvrière a le pouvoir de changer des choses, c'est lorsqu'elle se mobilise sur ses objectifs de classe. Les travailleurs devront bien un jour arracher le pouvoir absolu aux maîtres de l'économie, ces capitalistes qui font payer leur crise par des milliers de licenciements, par

les bas salaires, par la misère sur toute la planète.

Ce ne serait pas réaliste nous disent les dirigeants de gauche ! Mais que ferait le gouvernement de cette gauche « durable » face aux milliers de licenciements qu'envisagent les patrons ? Qu'a fait Jospin en 1997 face aux licenciements, face à la fermeture de Renault Villorde ? Rien et il a même déclaré alors qu'il n'y pouvait vraiment rien.

Mais on ne peut pas laisser sans risques majeurs les financiers continuer à gouverner la société et le monde. La révolution sociale n'est pas possible demain, ironisent les dirigeants de gauche. Mais il peut y avoir des étapes, des luttes permettant aux travailleurs de prendre confiance



Une des banderoles de la fête de L'Humanité.

dans leur force et de préparer l'avenir. Et dans les luttes qui ne manqueront pas de se déclencher devant la rapacité des patrons, il sera indispensable de fixer des objectifs qui permettent de faire un pas vers le contrôle des travailleurs, de la population, sur la façon dont sont faits les choix économiques dans les grandes et les moyennes entreprises.

Changer les hommes poli-

tiques au gouvernement pour les remplacer par d'autres défendant également ce système social et économique, ne servira à rien, on en a déjà fait l'expérience. C'est d'abord de tels objectifs concrets qu'il faut donner à la mobilisation des travailleurs. Et ils ont la force de les imposer.

Aline RETESSE

• Un rapport de la Cour des comptes

L'État n'a pas de sous pour la Sécurité sociale mais il en a toujours plus pour les patrons

Le rapport de la Cour des comptes sur les comptes de la Sécurité sociale, rendu ce mois-ci, dénonce une fois de plus le comportement de l'État vis-à-vis de celle-ci.

En effet l'État a eu beau apurer en octobre 2007 une dette de 5,1 milliards d'euros qu'il avait envers le régime général, il devait encore à la Sécurité sociale 3,8 milliards d'euros au début 2008, dont 2,8 milliards au seul régime général.

Non seulement l'État paye avec retard ce qui est prévu, mais le gouvernement sous-estime systématiquement, dans les budgets soumis au Parlement, ce qui devrait être versé à la Sécurité sociale, pour rembourser les prestations sociales qu'elle verse en lieu et place de l'État ou pour compenser en totalité les exonérations de cotisations sociales dont il fait cadeau au patronat.

Or ces exonérations augmentent d'année en année. Elles sont ainsi passées de 21 milliards d'euros en 2005, dont deux milliards d'euros étaient laissés à la charge de la Sécurité sociale, à 27,8 milliards d'euros en 2007, dont 2,7 milliards non compen-

sés par l'État, et il est prévu qu'elles atteignent 32,3 milliards d'euros en 2008 ! Les cotisations patronales, qui finançaient 60 % du budget du régime général de la Sécurité sociale au début des années 1980, en financent moins de 44 % en 2007. Les exonérations de cotisations sociales représentent bien un énorme cadeau aux entreprises, qui creuse à lui seul plus de la moitié du déficit du budget de l'État, lequel rogne du coup sur tous les services publics utiles à la population et en particulier sur ce qu'il doit à la Sécurité sociale.

Ainsi l'État laisse des ardoises un peu partout. Il n'alimente pas correctement le Fonds de solidarité vieillesse, le FSV, qui doit rembourser au régime général les prestations sociales que celui-ci verse à la place de l'État. Ainsi le FSV doit 5,8 milliards d'euros à la caisse vieillesse du régime général. De même l'État fait payer par le régime général le déficit de la

caisse des ministres du culte, celui du régime des salariés agricoles, celui de la branche maladie des militaires, celui de la branche maladie et accidents du travail des marins. Et puis il y a la caisse des exploitants agricoles qui cumule des dettes de près de 5 milliards que l'État n'honore pas et qui pèsent aussi sur le budget de la Sécurité sociale. Car pour assurer toutes les prestations dont elle est chargée, la Sécurité sociale est obligée d'emprunter, faute de financement propre, et les intérêts qu'elle doit verser ne font que croître.

À l'occasion de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009, qui va être discutée dans les semaines qui viennent au Parlement, le déficit de la Sécurité sociale va encore être mis en avant pour justifier de prendre dans la poche des salariés, des malades, des retraités... alors que c'est l'État lui-même qui contribue à le creuser toujours plus.

Dominique CHABLIS

• Surirradiés d'Épinal

Irresponsabilité privée et catastrophe publique

À l'hôpital d'Épinal, dans les Vosges, 5 500 malades traités pour des cancers ont été surirradiés entre 1987 et 2006. Vingt-quatre l'ont été très gravement et cinq en sont morts.

Un rapport de la Cour des comptes de Lorraine souligne que non seulement le service fonctionnait avec un seul médecin radiophysicien au lieu des deux, ce qui est légalement obligatoire, mais que, de plus, ce médecin travaillait en parallèle dans une clinique privée alors qu'il était « contractuel à temps plein de l'hôpital ». Résultat : les patients recevaient des rayons contre leurs tumeurs sans la présence d'un médecin spécialiste, ce qui est bien sûr totalement interdit.

Ce scandale met en cause l'irresponsabilité de médecins qui cumulent les activités dans le public et le

privé – et les revenus qui vont avec – avec la passivité, si ce n'est la complicité de l'administration. Le rapport de la Cour des comptes explique très clairement que « la plupart des praticiens exerçant une activité libérale à l'hôpital dépassent les limites fixées par la loi ». Or dans le cadre de la radiothérapie d'Épinal, « aucun chiffre n'a pu être produit pour l'année 2002 au motif que la commission de l'activité libérale ne s'était pas réunie ». Il faut dire que ladite commission était présidée par... le chef de service de radiothérapie !

L'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) est également mise en cause pour n'avoir pas donné suite aux messages d'alerte. Mais que voulez-vous, les ARH sont tellement occupées à fermer les petits hôpitaux...

Etienne HOURDIN

• Bolivie

Le bras de fer entre l'oligarchie et Evo Morales

Depuis des mois, la situation est tendue en Bolivie. L'oligarchie et tout ce que le pays compte de réactionnaires est en lutte ouverte, et parfois armée, contre le gouvernement central du pays dirigé par Evo Morales. La droite tente, depuis le début de la présidence, de contrecarrer les réformes, même les plus modestes, en faveur des déshérités. Mais le président bolivien vient de recevoir le soutien, non seulement du président du Venezuela, Chavez, qui le soutient depuis le début, mais des États voisins : Brésil, Chili, Colombie, etc.

Une rébellion ouverte

Le 13 septembre, le département du Pando, un des cinq départements où la droite mène une agitation sécessionniste, a été placé en état de siège. Des affrontements armés avec des milices d'extrême droite, mises sur pied sous la responsabilité du gouverneur auraient entraîné la mort d'une trentaine de personnes. L'armée, qui se montre jusqu'ici fidèle au président Morales, recherche désormais le gouverneur.

Ces affrontements font suite aux multiples heurts qui ont eu lieu dans les cinq départements dont les gouverneurs réclament l'autonomie, voire menacent de faire sécession, qui forment la « media luna » (le croissant de lune) à l'est du pays. Autour de la ville de Santa Cruz, où a été lancé ce mouvement pour l'autonomie, la population des quartiers pauvres résiste avec force à la tentative de sécession menée par les riches industriels et les grands propriétaires.

Excédé du soutien ouvert des États-Unis à ces opposants, le président Morales a renvoyé l'ambassadeur, connu auparavant pour son soutien matériel et politique aux sécessionnistes de Bosnie et du Kosovo. Le président du Venezuela, Chavez, en solidarité avec son homologue bolivien, a fait de même, se déclarant prêt à intervenir directement si le gouvernement était destitué ou s'il était attenté à la vie d'Evo Morales. Ce dernier, devant des milliers de partisans rassemblés à Cochabamba, en a appelé à la mobilisation du peuple bolivien « pour défendre le changement » en déclarant : « Si nous ne pouvons pas vaincre, il faut mourir pour la patrie et le peuple bolivien. »

L'emprise de l'impérialisme

Morales, ancien leader syndi-

caliste paysan, est venu au pouvoir, appuyé par une forte mobilisation populaire, en promettant de lutter contre les injustices, de nationaliser les riches réserves énergétiques, de faire une réforme agraire, de lutter contre l'analphabétisme et de redistribuer une plus grande part des richesses à la population pauvre.

En Bolivie, le pays le plus pauvre de l'Amérique latine, 40 % de la population reste rurale. Jusqu'ici 7 % de grands propriétaires terriens possédaient 87 % des terres cultivables, les meilleures. Cette oligarchie latifundiaire est concentrée dans l'est du pays, où elle est omnipotente. C'est elle qui organise la rébellion contre le gouvernement. C'est aussi à l'est que sont concentrées les riches réserves de pétrole et surtout de gaz. La majorité de la population est indienne et est méprisée en tant que telle. Le racisme des riches Blancs est d'autant plus ostentatoire que Morales est indien.

Si la Bolivie a été, comme bien des pays de cette région, sous la férule directe de l'impérialisme américain qui y a contrôlé le pouvoir, au travers de l'armée, pendant des dizaines d'années de dictatures militaires successives, sa population pauvre, une classe ouvrière, des habitants des quartiers populaires et une petite paysannerie, a souvent fait preuve d'une grande combativité au cours des soixante dernières années.

Après des mobilisations qui ont pris toute leur ampleur à partir de l'année 2000, Evo Morales a créé son parti, le MAS (Mouvement vers le socialisme) et a été élu président avec 53,7 % des voix en décembre 2005. Quelques mois plus tard, les élections à l'Assemblée ont renforcé son assise électorale. Au mois d'août dernier, un référendum l'a confirmée, avec 67 % des voix en sa faveur. Mais ni la petite minorité de privilégiés qui contrôle l'économie et les médias, ni Washington, ne veulent admettre le moindre abandon de leurs privi-

lèges antérieurs. Evo Morales n'a pas exproprié les grands groupes industriels et commerciaux, il s'est montré modéré et conciliant, mais il a aussi cherché à respecter, au moins en partie, les engagements pris devant ses électeurs populaires. C'est ce que l'oligarchie et l'impérialisme américain ne lui pardonnent pas.

Sans vraiment nationaliser, le gouvernement a renégocié les conditions d'exploitation des richesses énergétiques. Les rentrées pour l'État bolivien ont grimpé de 300 millions de dollars en 2005 à 1,6 milliard en 2007. Il a annulé le contrat qui permettait au groupe français Suez-Lyonnaise des Eaux de piller les populations et qui avait entraîné des soulèvements. Il envisage une réforme agraire qui répartirait 16 millions d'hectares. Il a créé une sorte de minimum vieillesse et des droits à la santé pour les couches les plus pauvres, en prélevant sur les rentrées financières nouvelles de l'État. Enfin, avec l'aide des instructeurs cubains, il a entamé un programme d'alphabétisation du pays, parmi les plus retardataires du continent.

L'oligarchie ne veut rien céder

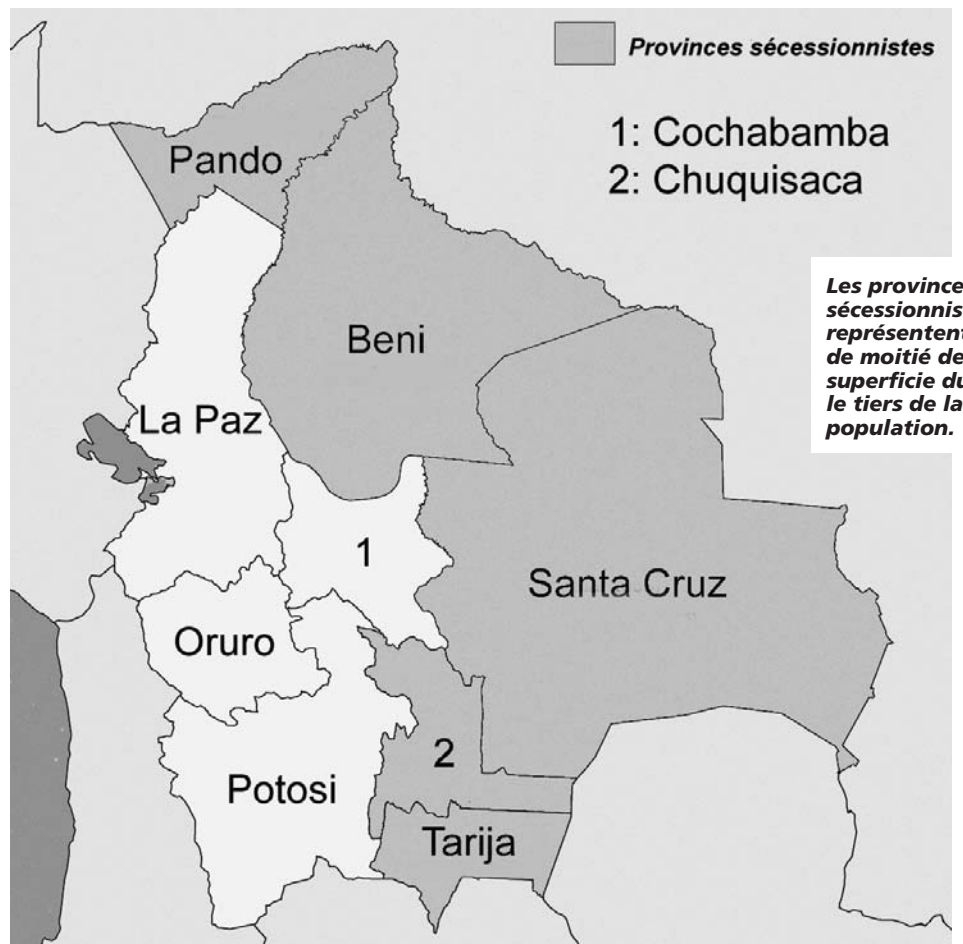
Il est symbolique que la révolte menée contre le gouvernement de Morales par une partie des couches dirigeantes se mène essentiellement contre la réforme agraire annoncée, qui « mettrait en danger l'éco-

nomie ». À leurs yeux, la petite retraite donnée aux plus pauvres serait un « gaspillage ».

Après avoir fait pendant des mois de l'obstruction à l'Assemblée, pour tenter d'empêcher la promulgation de ces réformes, l'oligarchie économique met désormais en avant la revendication d'autonomie, voire la sécession des départements les plus riches, au nom de la « liberté ». Les représentants de la droite et des possédants des départements autonomistes ne « veulent pas payer pour les pauvres » des autres régions et veulent garder pour eux les richesses produites dans leurs régions. Mais le « pour eux » est bien restrictif, puisque les comités qui mènent la rébellion sont dirigés par les plus grands propriétaires terriens du pays et de très grands industriels. Et le tout s'accompagne d'un flot de déclarations racistes anti-indiennes, de provocations, comme la résurgence à Sucre (la capitale historique du pays) de l'ancienne pratique coloniale interdisant la ville aux Indiens.

L'avenir est entre les mains des masses pauvres

Alors qu'Evo Morales s'est vu interdire de fait pendant un temps l'accès à certaines régions par les milices sécessionnistes, il y a eu en sa faveur une importante mobilisation. Même dans les fiefs



de la réaction, les partisans de Morales font face et rendent parfois coup pour coup. L'opposition a osé s'en plaindre et réclamer, sans rire, la « fin des violences » dans les départements qu'elle contrôle !

La mobilisation populaire en faveur du gouvernement n'est peut-être pas étrangère à l'attitude de l'armée, jusqu'ici relativement passive, et qui s'oppose désormais aux milices sécessionnistes. Et cette situation explique sans doute aussi pourquoi l'opposition a fini par engager des négociations avec le gouvernement.

Cependant la droite n'a pas capitulé et nul ne peut dire si l'armée va continuer à soutenir le gouvernement, ou si elle ne va pas finir, comme elle l'a si souvent fait dans le passé, par tenter d'imposer sa dictature au nom du « rétablissement de la paix civile ». Nul ne peut dire non plus si Morales persistera dans sa fermeté.

Les possédants et l'impérialisme, eux, font la démonstration que même les « réformes tranquilles » leur sont insupportables et que tant qu'ils conservent du pouvoir, même simplement économique, ils entendent s'opposer à tout progrès et à tout partage des richesses, même modeste. Et, quelle que soit l'issue des négociations en cours, les masses populaires boliviennes devront compter avant tout, même pour imposer des revendications limitées, sur leurs propres forces.

Paul SOREL

• Turquie

Les dessous pas propres de l'appareil d'État

En Turquie, l'attentat à la bombe du 27 juillet, dans le quartier populaire de Güngören à Istanbul, qui a fait 18 morts et environ 150 blessés, a été immédiatement attribué par les autorités au PKK, le mouvement de guérilla indépendantiste kurde. Mais les suspects qui ont été arrêtés nient aussi bien leur appartenance à celui-ci que leur participation à l'attentat, et il semble bien plus probable que celui-ci émane de quelque service parallèle de l'État turc, ou d'un groupe manipulé par celui-ci et cherchant à créer une tension politique, tout comme d'ailleurs l'attentat qui a eu lieu le lendemain 28 juillet à Kirkouk, au nord de l'Irak, ville contestée et en butte aux rivalités entre dirigeants arabes, kurdes et turkmènes soutenus par la Turquie.

Au même moment les arrestations de responsables du réseau Ergenekon, formé par des membres de l'armée et de la police et responsable notamment d'attentats contre des personnalités de gauche, lèvent un coin du voile sur les agissements de ces services parallèles agissant au sein de l'État turc, ce qu'en Turquie on appelle « l'État profond ». Tout cela sur fond d'affrontement entre le gouvernement Erdogan et son parti l'AKP, dit « islamiste modéré », et les tenants de l'armée et du camp dit « laïc », qui ont cherché à obtenir l'interdiction de l'AKP par la Cour constitutionnelle.

Les deux articles qui suivent sont extraits du journal de nos camarades turcs de l'UCI qui éditent *Sinif Mücadelesi* (Lutte de Classe).

Le rideau de fumée du procès contre Ergenekon

Parmi les personnes arrêtées dans le cadre de la procédure contre l'organisation Ergenekon figure l'ex-général Veli Küçük, qui bénéficiait de la protection de l'armée bien que son nom ait été cité lors d'un scandale comme celui de Susurluk (qui a révélé il y a quelques années la collusion entre certains politiciens, les milieux de la police et les milieux mafieux - NdT) ou à propos d'assassinats commis contre des Kurdes et d'autres faits crapuleux.

Beaucoup pensent que ce procès pourrait être un pas important sur la voie de la démocratie. D'après eux, par de tels procès l'AKP va barrer la route à d'éventuels nouveaux coups d'État militaires et contribuer à instaurer une démocratie à l'occidentale. Pourtant, dans toutes les accusations contre Ergenekon citées devant la justice, l'armée et la police n'ont nullement été mises en cause.

Qu'ils s'appellent Ergenekon ou autrement, ces exécuteurs des basses œuvres de l'État agissent ou ont agi sous sa protection. Ils ne servent pas contre les gouvernements, mais contre les organisations de gauche, la classe ouvrière ou le peuple kurde. (...) Ce dont sont accusés aujourd'hui certains anciens dirigeants de l'armée et les assassins qui les entouraient n'est pas pire que les crimes qu'ils commettaient ouvertement et légalement, contre les Kurdes par exemple. Ils ont agi ainsi pendant des années, dans la période 1970-

1980, contre des militants de la classe ouvrière puis contre des militants kurdes, et ont même été félicités pour cela. Pourquoi n'a-t-on jamais trouvé les assassins ayant commis le massacre du 1^{er} mai 1977 (la fusillade contre la manifestation du 1^{er} mai à Istanbul - NdT) ou ceux des villes de Çorum ou de Maras ?

Ceux-là sont sous procès aujourd'hui parce qu'ils ont voulu cette fois commettre des assassinats de leur propre initiative, mais pas pour les crimes qu'ils ont commis au Kurdistan et ailleurs quand ils étaient protégés par l'armée et par l'État. Le vrai procès devrait être celui-là.

Le procès contre Ergenekon permet au gouvernement de l'AKP de redorer un blason qui commence à s'user, avec les augmentations récentes des prix, avec l'inflation qui augmente de nouveau, le chômage qui se maintient et la paupérisation qui augmente (...). Lors des dernières élections l'AKP s'est présenté comme le parti qui allait obtenir l'adhésion à l'Union européenne et établir une véritable démocratie. Il est vrai que tous ceux qui en ont assez de la répression, des discriminations, de la guerre contre les Kurdes, du mépris de la bureaucratie et qui sont en colère contre l'arbitraire des généraux, aspirent à plus de liberté. Malheureusement tous ceux-là n'auront pas plus droit à la parole, même si aujourd'hui certains coupables sont jetés en prison.



L'armée turque, qui se fait applaudir en 2007 au nom de la défense de la laïcité, a aussi ses dessous.

Milliyet

Le procès est fini... l'affrontement continue

La Cour constitutionnelle qui a examiné la question de l'interdiction de l'AKP a rendu le 30 juillet le jugement le plus rapide de son histoire. Parmi ses onze membres, six ont voté pour l'interdiction, quatre n'ont demandé que la suppression de la moitié des subventions versées par l'État à l'AKP, et un a voté contre l'interdiction. Il aurait fallu sept voix pour que l'AKP soit interdit, et celui-ci ne l'a donc pas été.

Les différents milieux politiques qui s'opposent à l'AKP et voudraient chasser ce parti du pouvoir, n'arrivant pas à le faire par des moyens politiques, ont tenté de le faire par la voie juridique, mais c'est donc sans succès. Le Premier ministre Erdogan juste après le jugement a pu déclarer que son parti en était sorti renforcé, tout comme il était sorti renforcé des dernières élections législatives, en juillet 2007.

La période du procès aura permis de voir le point de vue des différentes forces. Des intellectuels allant de la gauche aux libéraux ont déclaré que la décision finale était un succès pour la démocratie, tout comme d'ailleurs la liberté de porter le foulard islamique que défend l'AKP. Comme si l'AKP s'était soucié plus que les autres partis de la démocratie pour les travailleurs et pour le peuple,

kurde en particulier ! La Constitution imposée après le coup d'État militaire du 12 septembre 1980 reste toujours en vigueur et les travailleurs qui réclament leurs droits ou bien manifestent continuent à subir la violence policière ; le peuple kurde, qui veut bénéficier de ses droits culturels et sociaux, continue à subir une répression sanglante. (...)

L'AKP avait également envisagé de provoquer des élections anticipées. En vue de cela il a même proposé une nouvelle loi stipulant pour les parlementaires le droit à la retraite au bout d'un an et le doublement des salaires pour ceux qui seraient élus une deuxième fois. En effet le Parlement compte 274 parlementaires dont c'est le premier mandat et, d'après les lois actuelles, un parlementaire doit exercer pendant au moins deux ans avant de bénéficier du droit à la retraite. Les députés, qui estiment que les travailleurs doivent totaliser au moins 7 200 jours d'activité avant de bénéficier d'une retraite (depuis la dernière réforme des retraites - NdT), trouveraient juste que eux puissent somnoler tranquillement au Parlement et simplement lever la main pour voter selon les directives, et ensuite avoir droit à la retraite au bout d'un an.

En fait l'interdiction de

l'AKP n'était souhaitée ni par les États-Unis, ni par l'Union européenne. Ceux-ci ont investi beaucoup de capitaux en Turquie et veulent continuer à le faire. Pour l'instant, c'est le gouvernement de l'AKP qui leur semble le meilleur gage de stabilité et le meilleur protecteur de leurs intérêts. Ni le capital étranger ni les capitalistes turcs n'avaient intérêt à ce que l'AKP soit interdit, et c'est sans doute la raison de cette décision, qui répond à leurs souhaits.

Le parti social-démocrate CHP, rival de l'AKP pour le pouvoir et qui a tenté de le faire interdire, prétend que c'était pour défendre la laïcité. Son président Baykal considère d'ailleurs que le jugement de la Cour constitutionnelle a en fait approuvé ses thèses. Un autre défenseur de l'interdiction était l'armée, une armée qui veut garder ses prérogatives politiques et aussi pouvoir continuer à bombarder les campagnes du Kurdistan. Mais on sait que des rencontres secrètes ont eu lieu entre les généraux et Erdogan, débouchant entre eux sur une certaine entente.

Avec de tels défenseurs, l'interdiction de l'AKP n'aurait en tout cas été une victoire ni pour les peuples turc et kurde ni même pour la laïcité et la liberté des femmes (...).

• Religion

Quand Sarkozy diabolise la laïcité

On savait déjà la fibre religieuse de Sarkozy surdimensionnée – et pas vraiment discrète. La venue du pape a provoqué une véritable montée d'adrénaline chez le locataire de l'Élysée.

Après avoir baisé avec fougue la main papale, il a repris les propos qui lui sont habituels : « *Les religions, et notamment la religion chrétienne, (...) sont des patrimoines vivants de réflexion et de pensée, pas seulement sur Dieu, mais aussi sur l'homme, sur la société. Ce serait une folie de nous en priver, tout simplement une faute contre la culture et contre la pensée.* »

Et d'enfourcher un des chevaux favoris, celui de la

« *laïcité positive* », « *une laïcité qui respecte, une laïcité qui rassemble, une laïcité qui dialogue, et pas une laïcité qui exclut ou qui dénonce* ».

C'est une manière de diaboliser la laïcité telle qu'elle a existé dans l'histoire en France, pour mieux encenser la religion, et plus encore l'Église catholique, qui n'a jamais, pas plus hier qu'aujourd'hui, été un modèle de tolérance, d'écoute ou de dialogue

Contre quel danger Sarkozy brandit-il ses foudres ? De quelles persécutions les religions seraient-elles actuellement victimes de la part des défenseurs de la laïcité ? En réalité, la rhétorique qui prétend voler au secours

de libertés religieuses que personne n'attaque n'est qu'une volonté de réintroduire les valeurs religieuses, et en l'occurrence les « valeurs chrétiennes », dans le domaine moral et social, pour autant qu'on puisse parler de valeurs dans ce domaine qui relève de la superstition et de rituels hors d'âge. Sarkozy et les siens se déclarent pour une laïcité positive qu'ils sortent tout d'un coup de leur boîte à malice, pour mieux accréditer l'idée qu'il faudrait revenir sur la loi qui, en 1905, décidait de la séparation de l'Église de l'État.

Sarkozy, qui cumule le titre de chanoine de Latran et celui de président de la Répu-



blique, profite de chaque occasion pour prononcer un sermon. Prend-il les gens pour des cloches ?

Jean RAYNARD

• Les médias et la visite du pape

Assez des papouilles !

Le pire mécréant ne pouvait les 13 et 14 septembre, qui était aussi le week-end de fête de l'Humanité, éviter images et commentaires sur la visite du pape en France, car les médias n'ont pas ménagé pour cela leurs efforts, ni sans doute leurs dépenses.

Durant quatre jours en fait, 24 heures sur 24, quasiment en boucle, ils ont montré et remontré les faits et gestes de ce grand sorcier des catholiques, engoncé

dans des costumes de cérémonie extravagants. On nous relatait ses déclarations, répercutées comme parole d'évangile. Il est vrai que ce grand spectacle était patronné par Sarkozy, son épouse et ses apôtres du gouvernement et de la droite. Ce qui n'est sans doute pas sans rapport avec le zèle déployé par la majorité des médias qui n'exprimaient d'ailleurs pas le moindre recul, pas le moindre sens critique dans leurs commentaires.

Pour justifier le faste

déployé, ils reprenaient la fable du pape chef d'État, sous prétexte qu'il régnerait sur les quelques hectares du Vatican. Encore que, de longue date, on ne se souvient pas qu'un chef d'État ait été l'objet de tant d'honneurs et d'apparat payés par les contribuables.

Ces commentateurs nous parlaient, par exemple, sans la moindre réserve, du « 150^e anniversaire de l'apparition de la vierge », comme si les visions d'une bergère à Lourdes pou-

vaient être considérées comme un fait avéré, à l'égal de la découverte de l'Amérique ou de celle de l'existence de l'atome.

Cet étalage de bigoterie a ainsi été imposé à tous. Quand la hiérarchie catholique et ses suppôts viennent se plaindre d'être victimes d'exclusion, voire même de persécution, ils ne manquent pas d'air.

J.P.V.

Sarkozy hérétique

En accueillant le pape à l'Élysée, Sarkozy a salué un défenseur de la « dignité humaine », ajoutant que la « liberté de conscience » est l'un des éléments constitutifs de cette dignité.

Faut-il rappeler à Sarkozy que l'un des prédécesseurs de Benoît XVI, Pie IX, dans son *Syllabus errorum* de 1864, a véhémentement condamné tout ensemble, non seulement le communisme et le socialisme, mais aussi la séparation de l'Église et de l'État, l'école non-catholique et la liberté de conscience.

Comme Pie IX a été béatifié par Rome en 2000, et qu'il avait aussi fait proclamer le dogme de « l'infailibilité pontificale », c'est donc péché que de vanter la laïcité, fût-ce en lui accolant l'étiquette « positive ».

Que le diable emporte ce mauvais chrétien !

F.D.

Une Lourdes appréciation de Trotsky

« *Le pape béni par TSF les fidèles de Lourdes - Lourdes, 28 avril - La messe pontificale a pris fin aujourd'hui vers 16 heures 20. Un peu après les haut-parleurs ont annoncé qu'ils allaient faire entendre la Cité du Vatican et que Sa Sainteté Pie XI allait donner sa bénédiction...* »

Cet extrait de presse date du mois d'avril 1935 et avait été relevé par Léon Trotsky dans son *Journal d'exil*. Le grand révolutionnaire avait assorti la coupure du commentaire suivant :

« *L'année dernière, avec N., nous avons été à Lourdes. Quelle grossièreté, quelle impudence, quelle vilénie ! Un bazar aux miracles, un comptoir commercial de grâces divines. La grotte elle-même fait une impression misérable. C'est naturellement là le calcul psychologique des prêtres : ne pas effrayer les petites gens par les grandioses dimensions de l'entreprise commerciale : les petites gens craignent une vitrine trop magnifique. En même temps, ce sont les plus fidèles et les plus avantageux ache-*

teurs. Mais le meilleur de tout, c'est cette bénédiction du pape, transmise à Lourdes... par la radio. Pauvres miracles évangéliques, à côté du téléphone sans fil !... Et que peut-il y avoir de plus absurde et de plus repoussant que cette combinaison de l'orgueilleuse technique avec la sorcellerie du super-druides de Rome ! En vérité, la pensée humaine est embourbée dans ses propres excréments. »

73 ans après, Lourdes n'a pas vraiment changé, et la société qui l'entoure non plus.

Un portrait craché de la société

Dans son numéro du mois d'août, le magazine *Vogue India* a eu la riche idée de mettre en valeur des produits de luxe en les faisant porter par des miséreux. L'objectif commercial de ce reportage provocant a été atteint, car la presse indienne et internationale a publié des articles, pour ou contre ces seize pages de photos, mais citant à l'envi les marques concernées.

Les plus stupides de ces commentateurs prétendent que « *la mode n'est plus le privilège des riches* » et que ces visages de meurt-la-faim reflètent « *l'innocence et la fraîcheur* ». Les plus cyniques expliquent que cette publicité est très bien ciblée, car elle flatte les nouveaux riches des pays « émergents » dans leur désir d'ostentation et leur haine des pauvres.

Il y a de quoi s'indigner de la méthode consistant à utiliser la pauvreté comme argument de vente de produits de luxe, surtout si l'on met en rapport le prix de ces objets, plusieurs centaines de dollars américains, avec le fait que 456 millions d'Indiens vivent avec moins de 1,25 dollar par jour.

Mais en fait ces photos sont d'un réalisme criant. Le luxe des uns n'est en effet possible que grâce à la misère des autres. Et ce reportage odieux n'est au fond que l'image exacte de la société actuelle.

Paul GALOIS

Darcos à la peine

Pour tenter de faire oublier sa politique de suppression de postes, Darcos se doit de sortir une nouveauté, gratuite ou stupide, par semaine. Après la suppression des cours du samedi matin en primaire, puis le soutien impossible à caser, l'éducation physique sans locaux et les élèves bilingues sans professeurs, il vient d'inventer la médaille pour les bacheliers méritants.

Et dire qu'avec tout ça

Darcos lui-même n'est pas certain d'avoir la médaille du ministre de l'Éducation le plus réactionnaire ! En effet sa collègue italienne, Mariastella Gelmini, a promis de supprimer 87 000 postes en trois ans, parlé de rétablir le port de la blouse et accusé les enseignants originaires du sud de l'Italie de faire baisser le niveau. Darcos n'a pas encore gagné le concours...

Paul GALOIS



• Nos lecteurs écrivent

Le trompe-l'œil du soutien scolaire

Une des nouveautés de cette rentrée scolaire concerne la création de deux heures de « soutien » hebdomadaires dans les classes du primaire, en remplacement des heures de cours du samedi matin. À entendre Darcos, le ministre de l'Éducation nationale, cela permettrait aux élèves ayant des difficultés de se remettre à niveau. Il est évident que certains élèves peuvent avoir besoin d'une aide ponctuelle et personnalisée à un moment ou un autre de leur scolarité et que, c'est le moins qu'on puisse attendre, cette aide doit être apportée gratuitement dans le cadre de l'école publique. Mais faire croire que ce soutien à la sauce Darcos est la solution idéale pour résoudre leurs problèmes est une supercherie.

Pour avoir enseigné dans un lycée professionnel de ZEP, où les moyens supplémentaires en heures d'enseignement étaient souvent affectés à du soutien, j'ai pu constater que, pour la majorité des élèves, ce dernier était plus considéré comme une corvée que comme une aide. Déjà, le fait de devoir

rester à l'école quand leurs camarades étaient libres était loin de susciter leur enthousiasme, d'autant plus que, pour des questions d'emploi du temps, ces heures étaient situées en début ou en fin de journée. Or, tous les enseignants sont d'accord pour le constater, ce sont les heures où les élèves sont soit endormis, soit énervés, dans les deux cas assez peu réceptifs à l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances. En outre, le fait d'être inscrits à du soutien désigne ces élèves comme « cancre » aux yeux de leurs camarades, ce qui n'est pas pour leur donner confiance dans leurs capacités de progresser. Il manque par ailleurs la dynamique créée par le groupe que constitue une classe, où les faiblesses dans une matière sont compensées par les points forts dans une autre, avec l'émulation qui en découle. À condition que les effectifs ne soient pas trop lourds pour permettre à l'enseignant de repérer rapidement et d'entraîner les élèves les plus faibles.

Et c'est là où il y a tromperie. Car derrière l'image rassurante

• Lycée Delacroix – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Enseignants et agents se mobilisent

Jeudi 11 septembre, plus de 80 professeurs et agents participaient à une heure d'information syndicale au lycée Delacroix de Drancy. En effet, les problèmes s'accumulent dans ce lycée de 1 800 élèves, à cause de la politique de suppression de postes et de restrictions budgétaires décidée par le gouvernement, et aussi à cause de l'attitude du proviseur, arrivé l'année dernière.

Les emplois du temps ont été tellement mal faits qu'ils ne pouvaient tenir l'année, et cela s'est vu dès la première semaine, où des cours n'ont pu avoir lieu, tandis que certains professeurs devaient faire cours à la sandwicherie. Le tout avec des classes à plus de 30 élèves (alors que nous sommes « lycée sensible »). Le service reprographie ne fonctionne qu'à moitié, après le départ à la retraite de la personne qui s'en occupait, parce que, pour économiser sur le personnel, le proviseur a refusé d'engager une employée formée à ce poste. Par ailleurs il se comporte comme un patron envers tous, plus particulièrement les secrétaires et agents d'entretien à qui il cherche à

imposer des horaires plus contraignants sans raison.

Tout ce qui ne va pas a donc été listé à cette réunion et transmis au proviseur par une délégation. Le principe d'une grève a été voté à la grande majorité lors d'une nouvelle assemblée. Et mardi 16 septembre plus de 70 collègues, la majorité de ceux qui travaillaient, se sont réunis sur le temps de repas. Rien n'étant réglé, la grève était votée pour l'après-midi et le lendemain matin, afin d'aller au rectorat en masse.

Le proviseur, venu en salle des professeurs, s'est entendu dire tout ce qui n'allait pas, mais il a encore affirmé que tout allait de mieux en mieux... Cela n'a évidemment pas suffi à convaincre le personnel, qui constate que les problèmes n'ont pas été réglés par les multiples réunions avec des représentants du rectorat. Une nouvelle AG était prévue le 18 septembre au matin, pour faire le point et décider de la suite.

Correspondant LO



ARC

• Retraités de la Fonction publique

Aide-ménagère à domicile, c'est fini

Le Comité interministériel d'action sociale a décidé la suppression de l'aide-ménagère à domicile pour les retraités de la fonction publique à partir de 2010. La mesure a été prise sans tambour ni trompette, et sans consultation d'aucun syndicat ni des associations concernées.

Les fonctionnaires – et en particulier tous les fonctionnaires retraités – ne roulent pas plus sur l'or que le reste du monde du travail. Et personne, pas même le secrétaire d'État à la Fonction publique qui défend cette suppression, ne conteste l'utilité de l'aide-ménagère à domicile, attribuée aux retraités en fonction de leurs revenus. Les plus démunis en feront les

frais, le gouvernement ayant le culot de déclarer que les mutuelles ou que les collectivités locales – municipalités, en particulier – n'auront qu'à se débrouiller pour répondre aux besoins.

Les représentants du gouvernement ont tenté de justifier la mesure par la nécessité de « privilégier des prestations en faveur des actifs, comme l'aide à la garde d'enfants ou au logement » ! Telle est la dernière version gouvernementale du « déshabiller Paul pour habiller Jacques », à cette nuance près que l'un comme l'autre sont de plus en plus mal vêtus.

L.P.

C.G. (Enseignante en Seine-Saint-Denis)

• Renault Douai

Ce n'est pas aux emplois, c'est aux profits qu'il faut s'en prendre

À Renault Douai, le directeur et la presse locale se veulent rassurants : l'usine ne serait pas concernée par le plan « d'économies » de Carlos Ghosn, qu'il faudrait d'ailleurs plutôt appeler un plan de licenciements.

L'usine, paraît-il très « flexible », est « capable de s'adapter à tous les rythmes de travail ». Parlons-en, de la flexibilité ! L'année 2007 a été marquée par des dizaines de journées non travaillées, soi-disant parce que la Mégane et la Scénic ne se vendaient plus aussi bien. Comme ces journées sont quand même payées, au terme d'un accord de flexibilité signé par la direction et les syndicats de l'usine, sauf la CGT, elles sont inscrites dans des compteurs-temps qui explosent. Les travailleurs sont de plus en plus nombreux à « devoir » jusqu'à soixante jours au patron ! Comme l'accord permet un compte sur trois ans, cela fait trois ans de samedis travaillés et d'heures supplémentaires non payées en perspective quand le nouveau modèle arrivera, avec des semaines pouvant aller jusqu'à 48 heures.

C'était déjà trop, mais la direction vient d'ajouter deux journées non travaillées aux 22 annoncées juste avant les congés. Ce qui fait que les semaines sont, en ce moment, de trois jours et qu'une période non travaillée aura lieu du 22 octobre au 12 novembre.

Mais dans les périodes travaillées, c'est toujours à la cadence maximum ! La

vitesse de chaîne a été augmentée de deux centièmes avant les congés et c'est toujours cette vitesse-là actuellement. Plutôt que de diminuer les cadences pour produire moins, la direction a choisi de supprimer les lundis et vendredis. Mais ce faisant, elle charge nos compteurs-temps, et donc nos semaines et nos mois futurs. À Renault Douai nous avons déjà l'expérience de semaines chargées. Quand il fallait 2 400 véhicules par jour, il y a quatre ans, les heures supplémentaires étaient légion, les samedis travaillés étaient la règle et les cadences étaient harassantes. Il y avait aussi près de deux mille intérimaires et nous étions alors plus de huit mille dans l'usine.

Aujourd'hui, tous les intérimaires ont été renvoyés, des postes de travail ont été supprimés, des travailleurs ont été « prêtés » à d'autres usines... et nous ne sommes plus que 5 400. Autant dire que les plans de suppressions d'emplois, ça aussi à Renault Douai on connaît !

Carlos Ghosn tente de semer l'inquiétude dans le groupe, faisant croire que la situation est grave pour essayer d'éviter des réactions des travailleurs. Mais il ne dit rien des profits du groupe. Au premier semestre 2008, les profits ont augmenté de 21 % par rapport au premier semestre 2007. Les dividendes versés aux actionnaires sont passés de 200 millions d'euros en 2000 à 913 millions d'euros en 2007.

Alors, plutôt qu'à nos emplois et à nos conditions de travail, c'est aux profits qu'il faut s'en prendre !

Correspondant LO

• Renault - Le Mans

Cinq licenciés réintégrés Une claque pour la direction

Suite à des mouvements de grève les 15 et 16 mars 2007, organisés par la CGT contre la signature d'un accord de flexibilité que voulait imposer la direction, celle-ci avait licencié pour faute lourde cinq ouvriers de l'usine Renault du Mans, donc sans paiement d'indemnités ni congés payés.

La direction les accusait de jets à tir tendu d'œufs, de pierres et autres projectiles, sur des cadres, habillés en ouvriers, qui étaient rassemblés en contre-piquets de grève.

Des débrayages ont eu lieu pour la réintégration de ces cinq ouvriers et une action juridique a été engagée auprès des Prud'hommes. Le 16 novembre 2007, le tribunal des prud'hommes de Boulogne-Billancourt avait ordonné la réintégration de deux de ces camarades avec paiement de leur salaire depuis leur licenciement.

Cela confirmait ce qui était clairement apparu lors des audiences prud'homales de juin et septembre 2007, à savoir que la direction n'avait aucune preuve : photos floues, attestations de cadres directement sous sa coupe se contredisant les unes les autres sur les heures, les lieux, voire les faits reprochés, etc. Cela confirmait aussi que la direction avait licencié pour l'exemple afin de créer un climat de peur dans l'usine.

Mais alors pourquoi deux réintégrations, et pas cinq ? Les trois camarades encore licenciés avaient fait appel de ce jugement qui coupait la poire en deux. De son côté la direction, qui n'avait pas digéré les deux réintégrations (une première chez Renault), avait elle aussi fait appel. Et

tien, aux montées en car dans la région parisienne lors des différentes audiences prud'homales et qui, depuis plus d'un an et demi, arboraient le badge réclamant la réintégration des cinq. D'ailleurs, lorsque la nouvelle a été connue, cela a suscité beaucoup de joie et d'émo-



Un rassemblement en mars 2007 contre les licenciements.

finalement, le 9 septembre dernier, la cour d'appel de Versailles a non seulement confirmé les deux premières réintégrations, mais aussi celle des trois autres salariés. Nous ne connaissons pas encore les attendus du jugement, mais cette décision est une victoire pour ces cinq camarades que la direction avait traités de voyous et qui vont pouvoir rentrer, tous ensemble cette fois-ci, la tête haute à l'usine.

C'est une victoire aussi pour tous ceux qui ont participé aux débrayages de sou-

tion dans les ateliers.

Par contre la direction vient de recevoir une claque pour ses atteintes au droit de grève, et ses sbires, qui s'étaient prêtés à ces basses manœuvres, rasaient les murs ou étaient aux abonnés absents.

En tout cas, à l'heure où Ghosn annonce un plan de suppression de plusieurs milliers d'emplois, cela ne peut que redonner le moral à tous ceux qui refusent de se soumettre à ses mauvais coups.

Correspondant LO

• Techocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Les travailleurs se font entendre

Après l'annonce des suppressions de postes faite par Renault le mardi 9 septembre au Comité central d'entreprise, la direction tenait un Comité d'établissement dans chaque site de Renault. Le 11 septembre la CGT avait appelé à une heure de grève au minimum sur le groupe.

Le Technocentre, site où sont conçus et développés les futurs véhicules, compte plus de 11 000

salariés. La CGT, SUD et la CFDT avaient appelé à une heure de grève dans la matinée. Plus de 600 travailleurs ont participé au rassemblement dans le bâtiment principal, pour aller ensuite vers la salle où se tenait la réunion du Comité d'établissement avec la direction du site.

Les portes se sont ouvertes facilement et quelques dizaines de salariés sont entrés, tandis que plusieurs centaines restaient

devant. Intéressés par ce qu'allait dire la direction, les travailleurs faisaient remarquer au directeur du personnel : « Vous allez parler des salariés du Technocentre, nous sommes concernés, donc nous restons pour vous écouter. » Voilà qui n'a pas plu du tout à l'équipe de la direction, qui s'est énervée et a demandé que les salariés non délégués au Comité d'établissement sortent de la salle. Puis elle a suspendu la séance.

Restés un moment dans la salle, et à l'extérieur, des travailleurs ont fait remarquer qu'ils avaient fait des heures supplémentaires, qu'ils ne comptaient pas les heures de travail, s'indignant que maintenant on parle de supprimer des postes. Pendant une demi-heure ils se sont exprimés sur la charge de travail importante et sur les bénéfices que fait Renault. Dans le cadre du soi-disant « plan de soutien »

de la direction, annoncé après les suicides de travailleurs du Technocentre, des embauches étaient prévues à la suite de ces drames et voilà qu'aujourd'hui ce qui est annoncé, ce sont des suppressions de postes !

Pour des jeunes techniciens, des employés, ce débrayage était le premier... et aussi l'occasion de dire enfin ce qu'ils avaient sur le cœur.

Correspondant LO

• Airbus – Toulouse

Non à la filialisation !

Dans le cadre du plan Power 8, qui consiste à supprimer 10 000 emplois, Airbus poursuit sa politique de vente « à la découpe » de l'entreprise.

Après la vente de l'usine de Laupheim en Allemagne à Diehl-Thalès, celle de l'usine de Filton en Angleterre à GKN, les dirigeants veulent maintenant sortir d'Airbus, pour les filialiser dans EADS, les sites de Méaulte, Saint-Nazaire-Ville et une partie du bureau d'études de Toulouse ainsi que les sites de Nordenham, Varel et Augsburg, pour arriver à une vente dans trois ans.

En France, ce sont 2 200 travailleurs (1 300 à Méaulte, 600 à Saint-Nazaire-Ville, 300 à Toulouse) qui devraient être trans-

férés dans la filiale appelée AéroliA, spécialisée dans les pointes avant. En plus, cette filiale serait « adossée » à une usine de production en Tunisie, qui comptera à terme mille travailleurs. À Toulouse, dans les différents secteurs du Bureau d'Etudes concernés, il y a bien eu des réunions organisées par les hiérarchies, mais c'est pour le moins l'opacité la plus totale. Aussi jeudi 11 septembre, à l'appel de la CGT, l'heure d'information syndicale a rassemblé une trentaine de travailleurs, sur plus de deux cents

concernés, plutôt remontés contre la politique de la direction. Ce qui est un bon début.

La direction affirme, la main sur le cœur, qu'il n'y aura aucun changement. Dans un premier temps peut-être, mais après ? Quelles seront les conséquences sur les emplois, sur les salaires, avec le nouveau repreneur ? La Sogerma, filiale à 100 % de EADS, a été vendue à TAT Sabena. Il y a eu des licenciements et au bout de trois mois, un accord a instauré la semaine de travail à 39 h au lieu de 35 h, pour le même salaire ! Tests et Services, filiale à 100 % EADS également, connaît actuellement un plan de suppression

d'effectifs. La Socata, aussi filiale à 100 % EADS, est en passe d'être vendue à l'entreprise Daher, avec quelles conséquences pour les salariés ? Nous savons déjà que l'effectif de la nouvelle entreprise AéroliA augmentera peut-être jusqu'à 2 600 salariés, mais surtout que la charge de travail passera de 3 700 milliers d'heures à 5 700 milliers d'heures, soit une augmentation de travail de 16 % par travailleur.

Alors, quand côté syndical les dirigeants de FO nous disent que « être 100 % EADS, c'est une bien meilleure garantie que d'être vendus », c'est un mensonge ! Quant à la CGC,

un ex-responsable participe à la mise au point de cette filiale. C'est dire son souci de la défense de ces salariés !

La CGT appelle à des débrayages jeudi 18 septembre, à Méaulte, à Nantes où les travailleurs qui se sentent menacés par la construction de l'entreprise Daher non loin de la leur sont inquiets pour leur avenir, à Saint-Nazaire, à Toulouse et dans tout le groupe EADS « contre le projet AéroliA ». Il faut souhaiter que les travailleurs se saisissent de cette occasion de dire leur opposition à la politique de la direction.

Correspondant LO

• Power 8 Plus

Pour EADS, il en faut toujours plus

Au premier semestre 2008, le chiffre d'affaires d'EADS a augmenté de 8 %, les bénéfices se sont montés à 403 millions d'euros contre 71 au 1^{er} semestre 2007, soit une augmentation de 467 %.

Quant à Airbus, le chiffre d'affaires a progressé de 5,4 % et, aux cadences actuelles sur les différentes chaînes, il y a pour huit années de travail. Mais apparemment cela ne leur suffit pas.

Lors du dernier Comité européen, la nouvelle politique d'économies, appelée Power 8

plus, a été présentée : de plus en plus de fabrications dans les zones dites low cost, développement des bureaux d'études en Inde, Chine, Russie, USA (le nombre d'emplois passerait de 800 à 1 800)...

Ainsi, outre la nouvelle filiale AéroliA qui, si elle voit le jour, sera adossée à une usine de

fabrication en Tunisie, la nouvelle filiale allemande serait adossée à une usine de fabrication en Roumanie.

Ces perspectives inquiètent beaucoup l'ensemble des travailleurs, surtout pour les périodes où il pourrait y avoir baisse des charges.

Il ne suffit pas aux dirigeants d'Airbus de supprimer 10 000 postes de travail dans ce qu'ils appellent « les structures », de vendre des sites, de rentabiliser

un maximum le travail sur les chaînes d'assemblage, de pressurer les salariés sous-traitants, ni de bloquer les salaires puisqu'à Airbus cette année nous n'avons eu ni prime d'intéressement ni prime de participation et que les augmentations générales n'ont été que de 1,5 %. Leur objectif est aussi d'exploiter aux quatre coins du monde encore plus de travailleurs qu'ils sous-paieront.

Airbus et EADS auraient besoin de liquidités, soi-disant à cause des retards de l'A380, du dollar faible, etc. Mais pourquoi ce ne sont pas les Lagardère, Daimler et autres fonds d'investissement qui mettraient la main à la poche ? En juin, les comptes de Lagardère n'ont-ils pas enregistré une plus-value de 466 millions d'euros grâce à la vente des actions EADS, c'est-à-dire grâce à notre travail ?

Correspondant LO

• Goodyear – Amiens

Les salariés toujours en lutte

Mardi 16 septembre, les 1 500 travailleurs de l'usine Goodyear d'Amiens étaient en grève contre la menace de 402 licenciements immédiats, suite au chantage de la direction du géant mondial du pneu.

Malgré les divisions entretenues par la direction, une partie des travailleurs de l'autre usine du groupe à Amiens, Dunlop, participaient à cette grève. Les salariés de Valeo, dont l'usine se trouve juste à côté de Goodyear, participaient à un débrayage de solidarité. Des délégations d'autres entreprises de la Somme, de Picardie et de différentes usines dans le pays étaient venues apporter leur soutien à la lutte des travailleurs de Goodyear.

Il y avait également des délégations de divers partis de gauche et d'extrême gauche, avec la présence de notre camarade Arlette Laguiller pour Lutte Ouvrière et d'Olivier Besancenot pour la LCR.

À l'usine Goodyear, qui est

au centre du conflit, la grève d'une journée était suivie à plus de 95 %. Cela illustre la volonté des travailleurs de ne pas céder. Depuis bientôt deux ans, la direction a lancé son projet de réorganisation de la fabrication en voulant imposer le travail en continu, en 4x8, la nuit, le jour, le dimanche, sans interruption. Depuis juillet 2007, les travailleurs ont engagé une lutte directe contre ce projet. Grèves, manifestations, référendum, à chaque fois les travailleurs ont montré qu'ils refusaient de voir sacrifier leur vie de famille et leur santé avec pour toute perspective des centaines de suppressions d'emplois. Car le projet de la direction n'a qu'une finalité : faire faire le même travail avec



30 ou 40 % de personnel en moins.

Les patrons de Goodyear sont soutenus par le patronat, la droite et une bonne partie de la presse, qui voudraient que les travailleurs de Goodyear se soumettent et acceptent les conditions du patron. Mais de leur côté bien des travailleurs sentent que la résistance des travailleurs de Goodyear les concerne au premier chef, face

aux attaques permanentes des patrons et du gouvernement.

Devant des centaines de personnes rassemblées, les syndicalistes de la CGT (ultra-majoritaires chez Goodyear), comme ceux de Sud, qu'ils soient de Goodyear ou des autres entreprises (Kléber, Michelin, Pechiney-Alcan...), tout comme le secrétaire de la fédération de la chimie, ont appelé de leurs vœux une unification des luttes

de tous les travailleurs dans le pays. La journée du 7 octobre a été évoquée, tout comme une journée de l'automobile le 25 septembre.

Il est certain que l'unification dans une lutte commune de l'ensemble du monde du travail serait le meilleur moyen de pouvoir s'opposer victorieusement à tous les mauvais coups du patronat.

Correspondant LO

• Conserverie du Mont-Lozère – Branoux-les-Taillades (Gard)

Les travailleurs obligent le groupe Butler à payer

Après 95 jours de grève et d'occupation de leur entreprise, les 26 salariés de la Compagnie du Mont-Lozère, à Branoux-les-Taillades (Gard) sont parvenus à faire partiellement céder leur employeur France Champignon. L'accord a été signé lundi 8 septembre.

Face à une direction intransigeante et cynique qui jouait le pourrissement, les travailleurs, aidés par la CGT, sont restés unis jusqu'au bout et ont toujours pu compter sur la solidarité de la population et des communes alentour.

C'est cette détermination, ainsi sans doute que la mauvaise publicité que ce conflit faisait à Butler Capital Partners, principal actionnaire du groupe France Champignon, qui ont obligé la direction à reculer. Le fait que des travailleurs d'autres usines appartenant à Butler aient pris contact avec les salariés a pu également peser. Le stock évalué à 2 millions d'euros, aux mains des grévistes, était sans doute aussi un argument de poids.

Les salariés obtiennent notamment 16 000 euros d'indemnités en plus des indemnités légales (à comparer aux 3 000 euros proposés jusqu'alors par la direction), le maintien pendant deux ans de leur mutuelle ainsi que la prime ATD, une compensation de 100 à 200 euros qui sera versée par France Champignon pendant deux ans si un salarié retrouve un emploi à un salaire inférieur à celui qu'il avait.

Enfin, la direction ne s'oppose plus au rachat de l'entreprise par un repreneur, mais uniquement pour l'activité « champignons appertisés ». Toutes les machines restent donc dans l'usine.

Après la signature de l'accord, les salariés étaient donc tout à la fois soulagés, émus et satisfaits d'avoir, à 26, tenu tête à un grand groupe industriel qui n'en était pas à son coup d'essai en matière de fermeture de sites, par exemple en 2004 à Châtellerault, avec 140 licenciements.

Correspondant LO

• La poste Colbert – Marseille

La direction remballe sa sanction

À Marseille, la direction de La Poste a dû pour l'instant retirer son attaque contre Serge Reynaud, facteur, militant de la CNT, qu'elle avait convoqué mercredi 10 septembre devant le conseil central de discipline pour le révoquer.

Ce jour-là, nous étions 130 rassemblés devant la poste Colbert pour le soutenir tandis que dans le même temps, à Paris, les représentants syndicaux SUD et CGT refusaient

de siéger au conseil de discipline, une chose qui ne s'était pas produite depuis plusieurs années. Le conseil de discipline ne pouvait donc pas se tenir et la direction se voyait contrainte de remballer temporairement sa sanction.

Serge Reynaud a participé activement à toutes les grèves pour défendre les conditions de travail et de salaire des postiers et pour une poste au service des usagers. À la suite des grèves du printemps dernier, la direction de La Poste l'a

pris comme bouc émissaire, l'accusant de dégradations et d'agressions verbales et physiques contre un supérieur.

Depuis que, à son retour de vacances, Serge Reynaud avait appris la menace qui pesait sur lui, les pétitions, les tracts circulaient dans le quartier où il travaille. Déjà le mercredi 3 septembre, il y avait eu près de soixante-dix personnes devant la poste Colbert lors de la conférence de presse annonçant la menace de révocation. Le jour de sa convoca-

tion, la mobilisation n'a pas faibli, au contraire, et c'est grâce à ce soutien que la direction de La Poste n'a pas pu pour l'instant arriver à ses fins.

Mais ce n'est que partie remise car la direction de La Poste a convoqué à nouveau Serge Reynaud le 26 septembre, juste après la journée d'action des postiers prévue pour le 23 septembre. Une raison de plus pour les postiers comme pour les usagers de continuer de le soutenir.

Correspondant LO

• Sediver – Saint-Yorre (Allier)

Patron condamné pour licenciements abusifs

Mardi 9 septembre, la chambre sociale de la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme) a condamné la société Sediver à verser 7,4 millions d'euros d'indemnités à 159 de ses anciens salariés licenciés en 2004. « *Aucun élément ne permet de caractériser l'existence de difficultés économiques de nature à justifier la fermeture du site et, par voie de conséquence, le licenciement* » juge la cour dans ses arrêts.

En janvier 2004, dès l'annonce par le groupe italien Seves de son intention de délocaliser vers la Chine la production de sa filiale de verrerie industrielle de Saint-Yorre, les 294 salariés se sont opposés aux licenciements. Durant toute une année, les ouvriers verriers contestèrent les mensonges de la direction sur les coûts de production trop élevés et la non-viabilité de leur entreprise. Ils refusèrent les chantages au maintien du site s'ils se soumettaient et acceptaient au moins 150 licenciements et une baisse de 25 à 30 % de leur salaire. Les conditions de ce chantage patronal inadmissible étaient acceptées en revanche par les pouvoirs publics, préfet en tête, alors que cette multinationale était et est toujours largement bénéficiaire. Sarkozy, à l'époque ministre de l'Économie, était même venu promettre des aides de l'État à ce projet !

Malgré l'occupation de l'usine et les nombreuses manifestations, en janvier 2005, le gouvernement, aux ordres du patronat, envoyait 300 gendarmes et policiers expulser les salariés de l'usine Sediver et récupérer les stocks.

Aujourd'hui, après examen du dossier, la justice donne enfin raison aux salariés. Les 159 verriers plaignants touche-

ront entre 10 000 et 90 000 euros, selon leur âge et leur ancienneté, pour licenciement abusif, et la société devra rembourser six mois d'indemnisation de chômage aux Asse-

dic. Début septembre, suite aussi à une délocalisation, la société Arena, fabricant de maillots de bain, vient aussi d'être condamnée à verser

50 000 euros à 96 anciennes salariées de son usine de Libourne en Gironde pour licenciements abusifs.

Deux jugements condamnant les patrons et qui soulignent l'urgente nécessité d'interdire préventivement les licenciements dans les entreprises qui font des profits

Louis BASTILLE

• SNR – Prémery (Nièvre)

Où est passé l'argent ?

La SNR (Société Nationale de Revalorisation) de Prémery est en redressement judiciaire. Les 56 ouvriers ont eu des retards de salaire en juillet, n'ont pas été payés en août et viennent de toucher une avance pour septembre. Les ouvriers sous contrat et les intérimaires ont été licenciés.

Spécialisée dans le recyclage de l'aluminium, la SNR possède une autre usine à Saint-Arnoult-en-Yvelines, une usine menacée de fermeture car très polluante. À Prémery, l'usine existe depuis 2004 et a été montée grâce à des fonds publics : trois milliards de l'État, de l'Europe et du Conseil régional. Le terrain et le bâtiment (celui d'une ancienne usine fermée) ont été cédés pour un euro symbolique. Une exemption d'impôt était

accordée pendant cinq ans. Le préfet, les élus locaux s'étaient félicités de la création de 70 emplois et vantaient les mérites du nouveau patron qui répondait à trois critères : « *la création d'emplois, la non-délocalisation, et le respect de l'environnement* ».

Beaucoup d'anciens de l'usine Lambiotte de Prémery, fermée en 2002, avaient ainsi pu retrouver un travail et quelques jeunes avaient été embauchés. Mais le travail était pénible, mal payé (les heures de nuit payées en heures normales) et les vapeurs d'ammoniac étaient irrespirables sans qu'aucun contrôle ait jamais eu lieu.

Avant les vacances la direction a annoncé qu'elle avait des dettes (24 millions, annonçait-elle), mais rien n'était vérifiable et l'ordina-

teur du comptable était bloqué pour qu'aucun contrôle ne soit possible. C'est le tribunal de Versailles qui décidait du redressement judiciaire, qui nommait un administrateur et cherchait un repreneur. Les ouvriers apprenaient également que la direction, depuis plusieurs mois, ne versait plus sa part à la mutuelle et qu'ils ne pourraient plus être remboursés (alors que leurs cotisations continuent d'être retenues chaque mois sur leur salaire).

Les travailleurs ont voulu réagir, un syndicat est en cours de constitution. Ils veulent savoir où est passé l'argent public et aussi celui qu'ils ont fait gagner à l'entreprise depuis quatre ans et pourquoi préfet et élus ne sont préoccupés de rien.

Correspondant LO

• Calyon-Crédit Agricole

Ce n'est pas aux salariés de payer la note

Le Crédit Agricole (CA) vient d'annoncer la suppression de 500 emplois, dont la moitié en France, dans sa filiale Calyon. Celle-ci compte aujourd'hui plus de 12 000 salariés répartis dans le monde, dont plus de 4 000 en France.

Pour la direction du CA, il s'agit d'un plan de « redressement » suite aux pertes des trois derniers trimestres, qui atteignent plus de 3,5 milliards d'euros, dues en partie à la crise des subprimes aux États-Unis.

L'année dernière, Calyon déclarait être très peu engagé sur le marché des subprimes et s'être retiré à temps. À l'époque la direction prétendait même que les risques de pertes apparaissaient mineurs et maîtrisés.

Aujourd'hui, Calyon va mal, nous dit-on. Le directeur général s'est ainsi adressé au personnel : « 2009 commence aujourd'hui, il n'y a pas de fatalités dans le monde des affaires. Le succès dépendra de notre volonté d'engager les actions nécessaires.

Je vous demande donc un engagement encore plus fort dans le respect des exigences de rentabilité et de sécurité, dans la discipline et la rigueur, et en renforçant davantage la dimension collective de nos actions. »

Comme d'habitude, ces messieurs ne manquent pas d'air, en osant s'adresser au personnel pour qu'il se serre la ceinture et fasse encore des efforts. Engager les réformes nécessaires signifie encore et toujours réduire les coûts, supprimer du personnel, alors que certains secteurs sont en manque d'effectifs constant, comme le recours aux intérimaires l'atteste bien.

Comme si le personnel était responsable de quoi que ce soit.

Qui a décidé d'aller toujours plus vite et plus fort lorsque les marchés rapportaient ? Qui a décidé de faire de Calyon une banque de financement et d'investissement capable d'engranger des résultats aussi conséquents que ses concurrents tels que la BNP ou la Société Générale, comme la direction nous l'expliquait, alors que Calyon n'avait que quelques années d'existence ?

Maintenant que les actionnaires réclament des résultats similaires aux années précédentes et qu'une augmentation de capital du groupe a été rendue nécessaire, la direction voudrait que les salariés renflouent les caisses en faisant encore plus, avec moins de personnel. Il n'y a aucune raison de l'accepter. Que signifient ces 250 départs au volontariat en France ? On sait bien ce que cela veut dire. C'est la direction qui décidera,

et certains qui auraient envie de partir ne le pourront pas, tandis que d'autres subiront des pressions les poussant vers la sortie. Quant à l'étranger, notamment aux places de Londres et de New York, les postes seront supprimés d'ici la fin de l'année, et il y a fort à parier que ce seront 250 licenciements.

Eh bien, il n'est pas question que ce soient les salariés de la banque qui fassent les frais d'une politique aveugle, dont le seul but était d'engranger des profits considérables sans mesurer les risques encourus. Les bénéfices réalisés n'ont pas été perdus pour tout le monde, les actionnaires et les dirigeants en ont profité. Alors, à eux de se serrer la ceinture aujourd'hui. N'acceptons aucun licenciement, aucun blocage des salaires ou suppression de l'intéressement !

Correspondant LO

• La mort de Thomas Bata

Philanthrope ou exploiteur ?

La notice nécrologique consacrée par Le Monde daté du 6 septembre à l'industriel Thomas Bata, quasiment présenté comme un philanthrope, et sans jamais évoquer le sort qu'il a réservé aux travailleurs de son usine française, a de quoi laisser rêveur.

Thomas Bata, décédé au Canada début septembre à près de 94 ans, fut jusqu'au début des années 2000 le patron de la multinationale Bata, numéro un mondial de la chaussure, qui emploie à ce jour 40 000 travailleurs et possède 5 000 magasins, sans compter de nombreuses autres marques.

Thomas Bata était bien connu en Lorraine, du côté de Sarrebourg, où son père avait fait bâtir une usine au début des années trente, usine qui a contribué à la fortune du groupe et de la famille Bata, avant que Thomas Bata ne décide de s'en débarrasser comme on jette un citron pressé.

Plus de 850 travailleurs ont été licenciés début 2002, tout de suite pour la majorité d'entre eux, trois ans plus tard pour 250 autres, après la comédie du repreneur payé par Bata pour amortir le choc des licenciements. La fermeture avait été préparée des années à l'avance, fabriquée, organisée pour que cela coûte le moins cher possible au groupe, qui avait fait appel à un cabinet spécialisé pour organiser le massacre des

emplois.

« Ce sont les syndicats qui ont provoqué la fin de l'usine ! Les salariés ne voulaient plus travailler », avait affirmé avec morgue Thomas Bata, interrogé peu après la fermeture par France 3. Il fallait quand même oser ! À la fin de la cellule de reconversion, une petite centaine de travailleurs avaient retrouvé un CDI, la majorité n'ayant retrouvé que des petits boulots, l'intérim ou le chômage.

Bata avait la réputation d'être une entreprise paternaliste, mais c'était avant tout un patron de combat, violemment anticommuniste et antiouvrier.

De la ville de Zlin en Tchécoslovaquie, le père de Thomas Bata avait fondé un immense empire industriel, appliquant les méthodes de Ford à la production de chaussures : dans les années vingt, il avait ainsi divisé par quatre le coût de production d'une paire de chaussures.

Juste avant guerre, Thomas Bata partit au Canada, tandis que le successeur du fondateur du groupe, Jan, gardait la maison en Tchécoslovaquie jusqu'en 1941, date à laquelle il



Piquet de grève aux portes de l'usine Bata, en Lorraine, en 2001.

partit pour le Brésil. Les Bata avaient ainsi un pied chez les deux belligérants. L'usine de Zlin fonctionna pour l'armée allemande pendant la guerre et Jan Bata fut condamné après celle-ci pour collaboration à quinze ans de prison, les biens de Bata étant nationalisés par le gouvernement d'union nationale en 1947, avant l'instauration d'un régime stalinien en 1948.

Cela n'a pas empêché Thomas Bata de réclamer des indemnités de l'État tchèque dans les années 1990, après la chute du Mur de Berlin. Indem-

nités qu'il n'a jamais obtenues, malgré ses liens amicaux avec les nouveaux dirigeants : Vaclav Klaus, le président de la République tchèque, était ainsi présent lors de son 90^e anniversaire au château de Prague.

Le fils de Thomas Bata, qui dirige maintenant le groupe, s'appelle également Thomas. Il vit dans le canton de Vaud en Suisse, à la tête d'une fortune estimée à 2,2 milliards d'euros. Les hommes passent, la fortune de la bourgeoisie demeure.

Etienne HOURDIN

• Natixis

La facture est présentée aux employés

La banque française Natixis est à la recherche de 3,7 milliards d'euros, destinés à combler les pertes qu'elle a subies avec la crise des prêts hypothécaires. Cette banque d'investissement a la particularité d'être détenue à la fois par la Caisse nationale des Caisses d'épargne et le groupe Banques populaires, « populaire et banque à la fois », prétend sa publicité.

Lors de son lancement en 2006, Natixis était présenté comme un des « champions bancaires » du futur. Moins de deux ans après sa création, la facture liée à ses opérations dans les activités spéculatives à haut risque ne cesse de s'alourdir. Pour se renflouer, Natixis émet de nouvelles actions, mais les journaux financiers constatent qu'il est obligé de le faire à des prix bradés, car d'autres banques comme la Société Générale et le Crédit Agricole en sont déjà passés par là, et il n'est pas sûr que les capitalistes se précipitent pour participer à son sauvetage. Au point que Natixis a sollicité l'aide de la Caisse des dépôts dont il est issu.

Quelle que soit l'issue des marchandages en cours, il n'est pas question de demander de payer aux actionnaires. Pourtant, ils ont profité des bénéfices de Natixis, qui utilisait l'épargne populaire pour acheter des titres de crédit immobilier, tant que cette spéculation s'avérait payante. En revanche, la direction a déjà annoncé la suppression de 800 emplois et autant parmi les prestataires extérieurs, afin de réduire ses coûts fixes, comme le disent les patrons, de 10 % d'ici à 2009, soit une économie, estime-t-elle, de près de 400 millions d'euros.

Une fois de plus, les salariés payent pour les choix spéculatifs et hasardeux des dirigeants.

Annie ROLIN

Troupes françaises hors d'Afghanistan !

« Je ne suis pas sûr que l'on soit en train de gagner en Afghanistan », admettait récemment l'amiral Mullen, chef d'état-major des armées américaines devant le Congrès de Washington. Pourtant, depuis sept ans, des troupes occidentales tentent d'imposer là-bas « l'ordre » impérialiste, avec 20 000 hommes au départ, et plus de 70 000 à présent.

Parmi ceux-ci, plus de 1 500 militaires ont été envoyés par la France – 2 200 si l'on compte les bases au Tadjikistan, au Kirghizistan et les patrouilles dans l'océan Indien qui peuvent servir d'appui arrière. Malgré la mort en août de dix soldats

français, Sarkozy ne renonce pas au maintien des troupes : il l'a revendiqué devant les familles en deuil.

Malgré le borbier qu'est devenu le pays, dont les habitants sont écrasés par l'état de guerre, la misère, les prélèvements des seigneurs de la guerre et les diktats des talibans, la politique des dirigeants occidentaux, même « pas sûrs de

gagner », est immuablement d'augmenter leur présence militaire en Afghanistan. Et depuis juillet dernier, la guerre s'étend au Pakistan, par des raids aériens et des bombardements ou par l'entrée de troupes américaines. Cela reste en tout cas clairement la politique de Bush et de ses plus proches soutiens canadiens et européens. Le président aurait, en juillet, autorisé les forces américaines à intervenir dans ces régions sans l'accord de son allié pakistanais.

Sous prétexte que quelques dizaines de milliers d'insurgés talibans ont leurs bases dans les « zones tribales », régions frontalières situées au nord-ouest du Pakistan, le commandement américain multiplie donc les attaques sur le territoire de ce pays, tout en attribuant l'initiative à d'autres militaires.

Mais outre l'entrée, début septembre, de soldats américains dans la région pakistanaise du sud-Waziristan pour y traquer des hommes du clan taliban de Mehsud ou même d'Al-Qaïda, quatorze autres attaques transfrontalières auraient été reconnues par l'armée américaine en 2008, contre dix au cours des deux années précédentes. Des raids aériens ont par ailleurs été menés contre des « repaires » de réseaux talibans, faisant au pas-

sage des dizaines de morts civils.

L'extension de la guerre au Pakistan peut avoir pour conséquence de fragiliser la position du nouveau président pakistanais Zardari, pourtant toujours allié des États-Unis, mais aussi de renforcer le soutien qu'une partie de la population pourra apporter aux guérilleros talibans.

C'est bien d'une guerre contre les peuples de la région qu'il s'agit, dans laquelle s'enfoncent de plus en plus la coalition militaire constituée autour des États-Unis. Les troupes françaises doivent être immédiatement retirées d'Afghanistan !

Viviane LAFONT

Troupes françaises hors d'Afghanistan !
Manifestation samedi 20 septembre à Paris
14 heures, place de la République

Si c'est lui qui le dit...

« C'est une guerre, et non une opération de police internationale », affirme le député UMP Pierre Lellouche, contredisant le ministre de la Défense qui tentait de justifier la présence des troupes françaises en la banalisant. Et de fait, sans remettre en cause l'engagement de troupes par la France, Lellouche, co-rapporteur avec un collègue PS d'une mission parlementaire chargée d'évaluer l'opération, ne se prive pas de critiquer la stratégie de l'OTAN en Afghanistan. « C'est un échec, puisque la guerre s'amplifie dans ce pays », déclarait-il récemment, critiquant même le commandement tricéphale des opérations, celui de

l'OTAN, celui de la FIAS (la Force internationale d'assistance à la sécurité, branche de l'OTAN) et les GIs de « Liberté immuable », nom de code immuablement... cynique de l'opération américaine elle-même.

Le résultat est, toujours selon Lellouche, qu'on ne peut soupçonner de pacifisme, « la corruption, le problème de la drogue. On a réussi à fabriquer le premier narco-État de la planète financé par l'argent du contribuable de l'OTAN. » Ce qui l'inquiète ? Il semble que ce ne soit pas vraiment le sort des habitants, frappés par milliers par les bombardements aériens, maintenus dans la misère, encore moins celui des

habitantes, puisqu'il souhaite « réintégrer les talibans les plus fréquentables dans le jeu politique afghan ». Mais celles que les Occidentaux prétendaient protéger des talibans sont de plus en plus en butte à la progression de ces derniers, qui tiennent désormais des territoires de plus en plus étendus, bien au-delà du sud et de l'est du pays. Et, malheureusement, ce qui confère de plus en plus de crédit aux talibans, c'est le fait qu'ils apparaissent, au fur et à mesure de l'enlèvement des troupes impérialistes dans cette guerre, comme les seules forces organisées déterminées à s'y opposer.

V.L.

• Alitalia

Chantage à la faillite pour faire accepter les licenciements

Quatre grandes confédérations syndicales italiennes ont signé l'accord-cadre proposé par le gouvernement Berlusconi pour « sauver » la compagnie aérienne Alitalia.

L'accord reste encore imprécis mais son objectif est net : faire payer aux travailleurs la situation financière de la compagnie nationale italienne.

Les repreneurs, seize industriels italiens, sont les promoteurs d'une nouvelle compagnie, la CAI (Compagnie aérienne italienne), qui doit se substituer à Alitalia. Ils doivent embaucher une partie des salariés qui, bien sûr, devront « travailler davantage », avec à la clé des milliers de licenciements (on parle de 3 200), des salaires bloqués ou réduits, des conditions de travail aggravées.

Les quatre confédérations ont signé cette capitulation qui leur lie les mains mais qui, surtout, est un coup de massue pour les travailleurs. Le leader de la CISL, Raffaele Bonani, a même osé dire qu'ils avaient fait du « bon travail » en parve-

nant à réduire d'un millier le nombre de suppressions de postes. Mais qu'en sera-t-il vraiment à l'avenir ? Personne ne le sait.

Ils ont cédé au chantage des patrons et de Berlusconi qui annonçaient que, faute d'accord, ce serait « la faillite, 20 000 emplois en moins ». Ce n'est pas la première fois : en 1994, le PDG de l'époque prédisait « la faillite » ; et un nouveau contrat avait supprimé les avancements à l'ancienneté, diminué les périodes de repos et le nombre de membres d'équipage ; deux ans plus tard, c'était la réduction des congés payés et l'allongement de la durée du travail. En 2002, ce fut une nouvelle « baisse des coûts du travail » et « une augmentation de la productivité ».

Il y a six mois, lors de la campagne électorale, pour



contrer son adversaire Romano Prodi, qui préconisait un rachat d'Alitalia par Air France, Berlusconi affirmait qu'il trouverait une « solution italienne » pour sauver la compagnie. Mais, l'élection passée, il n'a trouvé que les vieilles recettes : le chantage à la faillite et les calomnies contre des travailleurs qui seraient « privilégiés ».

Italienne ou française, la « solution » des patrons est la

même. Il n'est pas dit d'ailleurs qu'on ne revoie pas Air France réapparaître, peut-être en compagnie de Lufthansa, en tant qu'actionnaires minoritaires. Le gouvernement italien cherche effectivement des capitaux et ces compagnies s'intéressent aux lignes aériennes actuellement exploitées par Alitalia, surtout si c'est avec une bonne rentabilité... et une masse salariale réduite.

Pour le moment, d'autres

organisations syndicales d'Alitalia, « syndicats de base » ou syndicats autonomes, dont celui des pilotes, n'ont pas accepté l'accord signé par les confédérations. Et surtout les travailleurs d'Alitalia, en colère, continuent à manifester. Il est sûr qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour contrer les attaques gouvernementales et patronales.

Sylvie MARÉCHAL